



Le showbusiness, au Québec, c'est présentement Ferland. Il s'est entretenu avec Louis-Guy Lemieux

Cahier D



Partisan du bill 22, le nouveau président de la Régie de la langue française, Maurice Forget, s'explique

page B-3



Qui d'autre que l'auteur de La Sagouine, Antonine Maillet, pour présenter son pays, l'Acadie?

Cahier C

LE SOLEIL



...Chéri, tu m'oublies!
de LA CAVE AU GRENIER

RESTAURANT 95 est. St-Louis (coin Grand Théâtre) 522-2222

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

136 PAGES 7 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 10 MAI 1975

79e ANNEE, No 114 PRIX 30¢



Nicole Juteau: "Les hommes prendront plus conscience du rôle de la femme".
Le Soleil, André Belle-Isle

Policiers en jupe à la SQ

par Robert MALTAIS

Un indice des plus révélateurs de la percée de la femme québécoise en 1975, dans tous les domaines professionnels, c'est la présence de trois jeunes femmes dans les rangs de divers corps policiers québécois.

De fait, comme pour souligner l'année de la femme, Nicole Juteau, de Montréal-Nord, Marie-Claire Gagnon, de Rimouski, et Diane Lafontaine, de Sherbrooke, se sont vu décerner, hier, leurs diplômes en techniques policières, au cours de la remise des diplômes aux 48 nouveaux policiers, à l'Institut de police du Québec, à Nicolet.

Participant au défilé de l'après-midi, avec les autres policiers reçus, les premières policières du Québec avaient manifestement l'air résolues d'occuper, dorénavant, une place de choix au sein des effectifs policiers québécois.

Un défi

Pour ces trois jeunes femmes, le simple fait de s'être tout d'abord inscrites dans des cégep en techniques policières et d'avoir, par la suite, mené leurs études et stages de formation pratique à terme, représentant un défi de taille, qu'elles ont bien su relever jusqu'à aujourd'hui.

Mais le plus difficile reste sans doute à faire.

Toutefois, la confiance règne chez ces toutes nouvelles policières, comme en témoigne cette déclaration de l'une d'elles: "On entend prouver (Suite à la page A6, 1re col.)"

Cournoyer accepte d'entendre la FTQ

Le premier ministre du Québec annoncera, au début de la semaine, la convocation d'une commission parlementaire "afin d'étudier l'ensemble du rapport de la Commission Cliche".

Immédiatement après le dépôt de deux projets de loi découlant directement des recommandations du rapport Cliche, le gouvernement a en effet accepté, hier matin, de convoquer une commission parlementaire, qui ne touchera toutefois pas aux recommandations qui font déjà l'objet de projets de loi.

C'est en criant "On a gagné! On a gagné!" que le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a annoncé aux quelque 400 travailleurs réunis pour une manifestation pacifique sur les pelouses du parlement, depuis hier matin, que le ministre du Travail avait accepté de convoquer une commission parlementaire où les dirigeants de la FTQ et de la FTQ-construction pourront se faire entendre.

M. Cournoyer a rencontré M. Laberge et M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ et tuteur de la FTQ-construction, durant environ une heure à son bureau du parlement, peu avant la reprise des travaux de la Chambre, à 11h.

Au cours de cette réunion, il a également accepté qu'une rencontre ait lieu lundi après-midi, à Montréal, entre le premier ministre Bourassa, MM. Laberge et Daoust, les huit membres du comité de tutelle de la FTQ et lui-même.

Bourassa

En annonçant la convocation de la commission parlementaire, M. Bourassa a précisé qu'il était d'accord pour qu'elle ait lieu, mais dans la mesure où elle ne s'éternisera pas, en donnant pour raison qu'il veut appliquer plusieurs recommandations du rapport Cliche avant l'ajournement de l'été.

Lévesque

A ce sujet, M. René Lévesque, président du Parti québécois, a déclaré, hier, à Montréal, que le gouvernement provincial se sert des recommandations de la Commission Cliche pour cause de conflits avec les syndicats de la construction au Québec.

"Le premier ministre Bourassa veut la guerre avec les syndicats", a-t-il précisé au cours d'une entrevue.

"Il a volontairement choisi des sujets, dans le rapport, qui sont les plus aptes à déclencher un conflit, et les syndicats sont tombés dans le panneau.

"Les gens ont commencé à parler de grèves, de violence et à se chicaner entre eux. Alors Bourassa se lève encore une fois pour défendre la loi et l'ordre.

Debrayages

Hier, plus de 2.000 travailleurs de la construction ont débrayé sur 12 chantiers importants du Québec, dont le chantier olympique et Place Desjardins, alors que les protestations se poursuivaient dans ce secteur contre l'action du gouvernement vis-à-vis des recommandations du rapport Cliche.

Peintres, menuisier, briqueteurs

et journaliers de la CSN-construction se sont joints, hier, à leurs confrères de la FTQ pour poursuivre les débrayages qui ont commencé jeudi.

"Nos hommes sont prêts à retourner au travail si les autorités peuvent garantir leur sécurité", a déclaré un porte-parole de la CSN, à Montréal.

"Nos gars n'appuient pas cette grève illégale, pour le moment, mais ils ne veulent pas quand même avoir la tête écrasée.

Retour au travail

A la suite de la rencontre des dirigeants de la FTQ avec le ministre

du Travail, hier, il semblerait que M. Laberge et Daoust donneront ordre à leurs syndicats de mettre fin au mouvement de débrayage et de poursuivre normalement leur travail, dès lundi.

"Comme il y aura discussion sur (Suite à la page A6, 2e col.)

Le commissaire Guy Chevette répond aux critiques du milieu syndical

Page B-2



Québec demande à Ottawa la révocation du pardon accordé à Desjardins

La C.-B. aura aussi son enquête sur l'industrie de la construction

La destitution de Chevette comme vice-président de la CEQ étudiée par la centrale

Nos informations à la page A-3

à lire

Créditistes

Fabien Roy, qui se tient à l'écart du congrès des créditistes qui a lieu demain, pourra demeurer au sein du parti s'il n'en tient qu'à Camil Samson, celui qui héritera du titre de chef.

page A-16

Agent Samson

Les procédures dans la cause de l'agent Robert Samson ont été annulées et le prévenu, accusé d'avoir fabriqué et placé une bombe, subira un nouveau procès à compter du 2 septembre.

page C-15

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-9
Annonces classées	F-4 à F-21
Arts et lettres	D-1 à D-9
Bandes dessinées	F-21
Bridge	F-19
Habitat	C-16 à C-19
Décès	F-23
Economie-finances	A-8 à A-11
Feuilleton	F-6
Horoscope	F-20
Mot mystère	F-4
Mots croisés	F-7 et F-9
Pages documentaires	B-1 à B-4
Patron	F-8
Philatélie	C-14
Sport	E-1 à E-11
Tourisme	C-1 à C-13
Télévision	D-14 et D-15

météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui et nuageux demain avec un maximum de près de 18 dans les régions de l'Est du Québec.

Détails, page A-2

mini-loto



27195

32 Séries émises—90.000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

32 GAGNANTS DE \$5.000.

TIRAGE 06

VENDREDI 9 MAI 1975

7195

256 GAGNANTS DE \$500.

195

2592 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

AVIS AUX GAGNANTS — NOUVELLE ADRESSE A COMPTER DU 1ER MAI
2000 Berri (Angle Ontario) Tél.: 873-5350-53

6^e COURSE 8 MAI 1975

PRIX

ORDRE: \$1,605.40
DÉSORDRE: \$69.80

76
1649

VENTES TOTALES: \$494,293.

RÉSULTAT

A	B	C	D
5	10	6	9

La CEQ considèrera la destitution de Guy Chevrette

par Claude VAILLANCOURT
Envoyé spécial du Soleil

SHERBROOKE — La destitution de M. Guy Chevrette, comme vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec, sera étudiée dans 15 jours lors d'une réunion spéciale du Conseil général de l'organisme.

Ce conseil, réuni hier soir à Sherbrooke, a décidé en effet de transmettre à M. Chevrette, commissaire de la commission Cliche, une lettre recommandée dans laquelle il l'avise que la cas de sa destitution sera étudié en vertu de l'article 620 des règlements de la CEQ.

Cet article précise que "tout officier de la centrale peut être destitué de son poste... pour préjudice grave causé à la centrale." C'est le conseil général qui a le pouvoir de poser ce geste au scrutin secret.

La décision prise hier soir est le résultat de trois heures de débat sur le rapport de la Commission Cliche, débat au cours duquel M. Raymond Johnston, président du syndicat de Trois-Rivières a déposé "un avis de motion sur la destitution de M. Chevrette."

Avant de déposer son avis de motion, M. Johnston avait souligné que

l'aspect du rapport Cliche qui lui déplaisait le plus était son unanimité au niveau des commissaires qui l'ont rédigé.

Le rapport Cliche

Le débat de fond sur le rapport de la commission Cliche a produit une résolution dont les grandes lignes peuvent se résumer dans le texte suivant adopté par le conseil général:

"La CEQ effectuera une étude approfondie du rapport de la commission Cliche, visant à démontrer comme une enquête qui ne tient pas compte des intérêts opposés et contradictoires qui existent entre la classe ouvrière et

la classe capitaliste, et qui considère l'Etat comme un arbitre neutre, gardien du bien commun, ne peut servir qu'à tromper les travailleurs en camouflant les véritables causes des problèmes et les enjeux politiques qui les sous-tendent, empêchant ainsi les travailleurs de mener des luttes susceptibles de régler véritablement des problèmes."

En fait, la CEQ dénonce le caractère antisocial de la très grande majorité des recommandations de la commission Cliche et réserve son jugement quant aux justesses de l'analyse de la commission.

Le conseil général a également décidé de combattre énergiquement toutes les tentatives d'application des recommandations qui auront pour effet de brimer les libertés syndicales, d'imposer des contrôles des procédures syndicales, des adhésions syndicales, des tutelles dictatoriales, ainsi que la "présomption de culpabilité" qui pèserait sur des syndiqués et leurs officiers en cas de grève illégale."

Soulignons que M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, ainsi que le bureau national de la centrale, ont tenté au cours de la soirée de faire retarder à vendredi prochain, la discussion de fond sur le contenu du

rapport, ce qui n'a pas plu à la majorité des membres du conseil général.

Après la réunion, M. Charbonneau a déclaré que la CEQ "a un travail de jonction intersyndicale à faire, et il nous faut jouer notre rôle pour resoudre l'unité syndicale afin d'organiser une résistance unitaire au gouvernement".

Suivant en cela l'exemple de la FTQ, la CEQ a annoncé qu'elle allait organiser des rencontres intersyndicales pour étudier les moyens d'action face au rapport Cliche.

Moyen inusité pour rayer définitivement "Dédé" du monde de la construction

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa entend utiliser un moyen inusité pour rayer définitivement du monde de la construction M. André Desjardins, l'enfant terrible de la FTQ, qui prépare sa rentrée au Conseil provincial des métiers de la construction.

Le premier ministre du Québec a confirmé hier, à Québec, dans un entretien avec la presse, que le ministre québécois de la Justice a demandé cette semaine au gouvernement d'Ottawa la révocation du pardon accordé en 1973 à "Dédé" Desjardins.

Le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, avait d'ailleurs déclaré plus tôt aux Communes que la demande formulée par le ministre Jérôme Choquette sera étudiée par la Commission des libérations conditionnelles.

La recommandation de cette commission sera toutefois sujette à son approbation, a-t-il précisé en disant aussi que cette demande du Québec a été faite dans le cadre du rapport Cliche.

Loi spéciale

Ce rapport, rendu public mardi par M. Bourassa, a été particulièrement sévère à l'égard de Desjardins, mais il ne formule aucune recommandation explicite visant à lui interdire toute fonction dans la structure syndicale dans la construction.

Le premier ministre a souligné qu'il est néanmoins "très préférable" que M. Desjardins soit banni de cette industrie, compte tenu de ses antécédents fort connus du public à l'occasion de l'enquête sur la liberté syndicale dans la construction.

Plutôt que de songer à adopter une loi spéciale ou une loi "ad hoc" pour régler le cas de M. Desjardins individuellement, le ministre Choquette, à la demande du Cabinet, a logé sa demande de révocation auprès d'Ottawa.

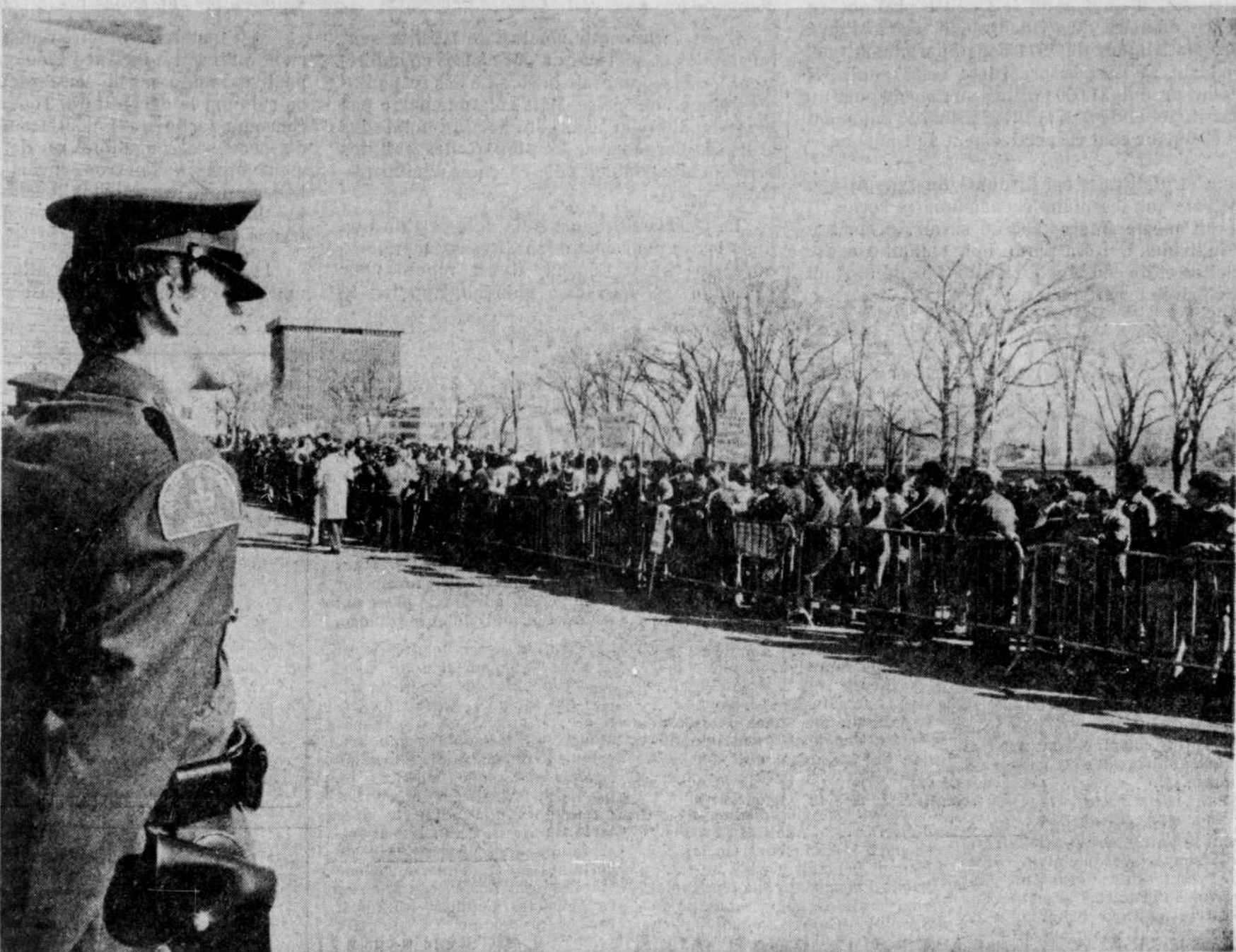
Si le Québec obtient gain de cause, M. Desjardins pourra être chassé de la construction en vertu des dispositions générales du projet de loi 30, déposé hier matin à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Coupable

Ce projet, qui vise à épurer les mœurs dans la construction stipule que "toute personne trouvée coupable, au Canada ou ailleurs, de meurtre, de vol qualifié, d'extorsion, de détournement de fonds, d'assaut avec intention de tuer ou de conspiration pour commettre un de ces actes ne peut être directeur d'une association de salariés, ni être élu ou nommé délégué de chantier, agent d'affaires ou représentant syndical d'une telle association, ni occuper ces fonctions". Cette personne est définitivement rayée du monde syndical.

Il y existe également une autre disposition pour rendre inhabile à occuper une fonction syndicale toute personne trouvée coupable de vol, vol par effraction, assaut infligeant des blessures corporelles, intimidation, trafic de narcotique, incendie criminel.

Mais l'inhabilité prévue dans cet article est limitée à cinq ans après la terme d'emprisonnement fixé par la sentence. Cet article, contrairement à l'autre ne peut pas s'appliquer cependant dans le cas Desjardins, si la demande de révocation était acceptée, car la condamnation remonte de toute façon à plus de cinq ans.



Les travailleurs de la FTQ ont assiégé, hier, le Parlement de Québec afin de protester contre le rapport de la commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

Après Québec, la C.-B. déclenche une enquête sur la construction

VICTORIA (d'après UPI) — Le ministre du Travail de la Colombie-Britannique, M. Bill King, a annoncé hier la création d'une commission spéciale d'enquête sur les relations de travail dans l'industrie de la construction de cette province.

L'enquête, composée d'un seul homme, suit celle qui vient de se terminer au Québec. M. King a précisé que l'enquête qu'il vient de déclencher n'est pas reliée à des événements qui se produisent au Québec.

"Ce serait malheureux si quelqu'un voyait cette enquête en relation avec celle qui a eu lieu au Québec", dit-il.

Le ministre a nommé M. James Kinnaird, chef syndical de Colombie-Britannique, pour diriger les travaux de l'enquête. Ancien président du B.C. and Yukon Trades

Council, M. Kinnaird, était jusqu'à tout récemment, sous-ministre du Travail.

"Les problèmes économiques causés par les conditions actuelles dans l'industrie de la construction, nous ont fait prendre conscience du besoin de meilleures rela-

tions entre les travailleurs et le patronat, d'une garantie de liberté pour les employés de choisir leur adhésion syndicale, et d'une amélioration des conditions de travail en général", a souligné M. King.

L'enquête portera principalement sur la structure des procédures de juridiction inter-syndicale, la nécessité de prendre des mesures pour assurer une meilleure qualification des employés de métiers.



Le Soleil, Roland Marcoux

Le président de la FTQ Louis Laberge a déclaré que les travailleurs étaient prêts "à se battre à mort... comme des chiens" contre la mise en application des recommandations de la Commission Cliche.

MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
710, 1re av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC.

CARTES D'AFFAIRES
\$1100
CARACTERES EN RELIEF LE MILLE
Papeterie commerciale, Faire-part, cartes de tous genres
Evariste Lavoie Imprimeur Enr.
674, rue Kirouze, Québec 6 Tél.: 683-0808
Attention spéciale aux commandes par la poste.

ENTREPOT A LOUER
PLAN D'ECHANGE POSSIBLE
Etes-vous à l'étroit? Nous pouvons vous offrir un local de choix à un endroit incomparable avec possibilité de RACHETER votre bail ou bâtisse actuelle.
Montreal Trust Courtier 529-0981
JEAN TARDIF 683-8380

EVALUATION D'IMMEUBLES
Impôt 1971, gain en capital, adhésions à reverser. Vente ou non. Rapport complet. Taux raisonnable.
SERVIBEC
J.-GERARD GAGNE S.A.
1-418-681-5666

A VENDRE
CAMP DE PECHE
Dans le Club Jacques-Cartier, construction récente, équipé au propane, eau courante.
\$6,000.00
651-3746

M. GANON présente un groupe choisi d'artistes européens. Exposition et vente semi-annuelle de plus de
200 PEINTURES
À L'HUILE ORIGINALES
Une peinture à l'huile originale...
Existe-t-il quelque chose de plus décoratif et de plus approprié pour votre salon? N'est-ce pas, qu'un magnifique tableau ajouterait une note de beauté à votre décoration intérieure?
Venez faire votre choix dans l'assortiment que j'ai découvert pour vous en Europe à des prix exceptionnellement bas. Pourquoi payer plus quand vous pouvez acheter directement... Tous les prix indiqués comprennent un cadre de qualité supérieure avec la peinture.
Quelques exemples de nos prix:
14x16 \$19. 20x24 \$33. 28x32 \$62.
15x18 \$28. 22x26 \$46. 32x44 \$85.
18x22 \$24. 26x30 \$58. 31x55 \$92.
Entrée libre et catalogue gratuit à la porte.
PLACE QUEBEC
900 rue DUFFERIN
CENTRE MUNICIPAL des CONGRÈS
SALON LANGEVIN
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI
les 10, 11 et 12 MAI
de midi à 22 h.
AMERICAN EXPRESS — DINNER'S — CHARGE — MASTER CHARGE

l'éditorial

Une lourde portée sociale

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a déposé aux Communes un projet de loi sur la faillite dont l'objectif est de simplifier la procédure et d'accroître l'efficacité du système régissant la faillite et l'insolvabilité, en prévoyant de meilleurs contrôles sur l'administration des faillites et sur l'activité des personnes insolventes.

On ne parle pas souvent de faillite. Mais Dieu sait à quel point le Québec pratique ce genre douteux de "vidangeage" économique. Des statistiques de 1974 nous apprennent que, pendant la décennie précédant cette année, il s'était produit 31.000 faillites au Canada pour un passif global de \$2,5 milliards, dont 50 pour cent et 43,8 pour cent respectivement au Québec.

Ces faillites constituent un gaspillage énorme sur les plans économique et social. Il serait même intéressant de savoir le nombre d'individus qui ont perdu leur emploi à cause d'elles et de combien de millions de dollars ont été privés les créanciers.

La loi de faillite, qui est du domaine fédéral et qui a été substantiellement amendée en 1949, n'est certes pas mauvaise. On pourrait même affirmer qu'elle est complète et contient tous les dispositifs nécessaires à une saine administration. Ce qui contribuerait toutefois à la rendre à ce point inopérante, c'est le laxisme et la routine qui s'y sont inexorablement introduits par suite, notamment, d'un manque flagrant de personnel, et donnent ainsi lieu à toutes sortes d'abus.

Il est certain que nombre de faillites sont inévitables et sont dues à des causes complètement indépendantes de la volonté des responsables d'une entreprise. Mais cela ne couvre pas plus de 10 pour cent du nombre total des faillites. Par contre, la plupart des faillites seraient attribuables à des carences administratives.

Le Québécois, quant à lui, a la part du lion dans les 78 pour cent de faillites commerciales enregistrées au Canada. Il est réputé pour pratiquer ce que l'on pourrait appeler la

"binerie" commerciale. Son désir légitime de s'enrichir vite, trop souvent en dépit de circonstances économiques qui lui sont nettement défavorables, son insuffisance de crédit, son manque d'instruction dont il existe une corrélation bien nette avec la réussite en affaires, sa mauvaise administration, sa prodigalité naturelle et, surtout, l'énorme concurrence que lui imposent les fiefs étrangers, voilà autant de causes qui provoquent, la plupart du temps, sa faillite à plus ou moins brève échéance.

Et il tentera l'aventure d'autant plus facilement qu'il sait à l'avance avec quelle facilité il peut se débarrasser de son fardeau, au moment où survient la déconfiture. Tout cela, ajouté au concours facile qu'il peut trouver de la part d'avocats, de comptables ou de syndics carrément véreux, en fait trop souvent un malhonnête homme dont les activités louches iront grossir les statistiques encore trop substantielles de la fraude chez nous.

Le nombre des faillites allant en croissant, une action positive s'impose donc dans ce

domaine. Le projet de loi du ministre Ouellet dut-il aboutir, il convient de souligner qu'il permettrait une plus grande flexibilité d'application de la loi, notamment quant aux pouvoirs de policiers chargés d'enquêter sur les fraudes, à une rigueur accrue des prescriptions légales concernant l'interrogatoire du failli et l'inventaire des biens. A cela, il faudrait ajouter une surveillance plus étroite et un contrôle plus sévère sur les incorporations de compagnies, des exigences plus rigides sur les déclarations annuelles des compagnies et certaines modifications à la loi de l'impôt pour enrayer la pratique trop courante de l'évasion fiscale.

Si toutes ces mesures ne faisaient pas immédiatement diminuer chez nous le nombre des faillites, elles pourraient tout au moins en dissuader un bon nombre de vouloir en faire sous le prétexte de tenter l'aventure. La faillite est certes un droit de protection en faveur de l'insolvabilité involontaire. Mais c'est aussi un droit répressif.

Paul LACHANCE

Le 30e anniversaire

Les Allemands ont souligné pour la première fois cette année le 30e anniversaire de la défaite. Les populations de l'ancien Reich n'ont pas participé à des cérémonies, mais il semble que les autorités de Bonn aient été plus loquaces que d'habitude. Paris qui a connu des célébrations à par contre déclaré que c'était la dernière fois que cet anniversaire était souligné. Londres a été pour ainsi dire complètement muet et le 30e anniversaire est passé sous silence.

Le maréchal-satrape Tito a, pour sa part, insisté sur le fait que les Yougoslaves s'étaient "libérés" tout seuls, faisant un petit accroc à l'histoire. Car on sait que c'est la politique britannique de l'époque qui a surtout aidé ses partisans, tandis que les forces anglaises envahissaient la Grèce et faisaient maison nette. Les adversaires de Tito n'eurent alors qu'à plier bagages. Toutes ces choses sont rappelées par les Historiens, sans qu'on les ait qualifiées de nazis. Dans le chaos et l'anarchie qui sévissaient alors,

la complexité des forces en présence, les anti-communistes étant devenus les alliés des communistes, ne rendait pas l'explication facile en raison de la diversité des intrigues qui se jouaient.

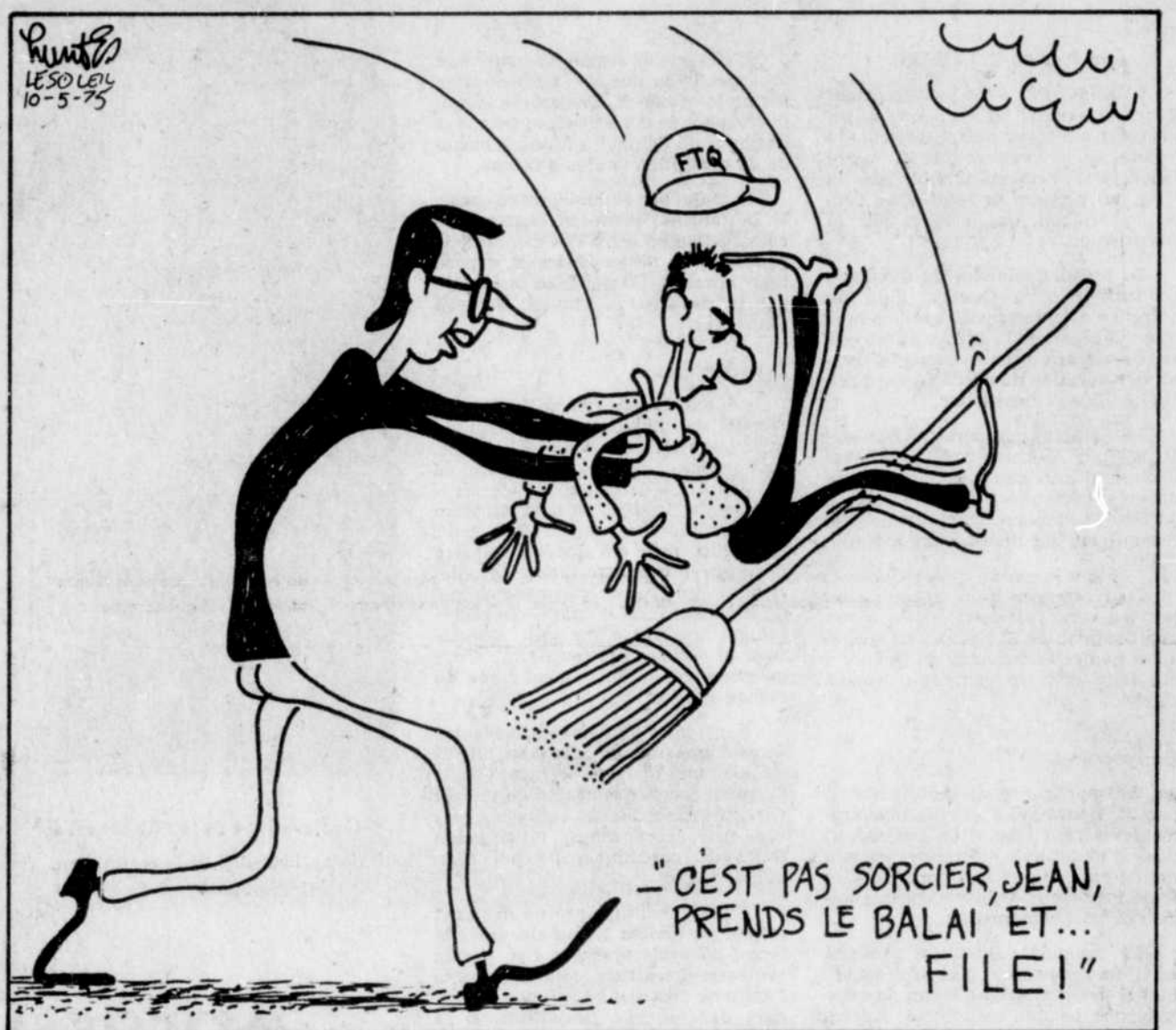
Mais rappelons quelque peu les thèses des dignitaires allemands actuels. Le président de la République de Bonn, le libéral Walter Scheel, a fait de l'autocritique en soulignant que son pays avait été libéré par les étrangers et que les Allemands eux-mêmes n'avaient pas été capables de se débarrasser d'Adolf Hitler. Pour sa part, le chancelier (socialiste) Helmut Schmidt a payé un large tribut d'hommages aux cinquante-cinq millions de victimes de la Seconde Guerre mondiale, en ajoutant cependant que les Germains n'allaient tout de même pas se couvrir perpétuellement de sac et de cendres.

Son petit laïus officiel, qui marquait la déconfiture nazie en 1945, soulignait également qu'aucun ministre de son Cabinet actuel n'était en âge de voter, à l'accès-

sion au pouvoir de Hitler en 1933. Selon lui, la majorité des Allemands vivants n'étaient pas nés lors de la prise du pouvoir par Hitler. C'est la leçon du passé qui nous guide, a-t-il dit en substance.

C'est le souci de démontrer que l'Allemagne actuelle n'est plus coupable des exactions nazies qui a primé. En fait d'exactions, le monde en a connues d'aussi pires depuis trente ans, comme le démontrait le tour d'horizon mondial des agences de presse, la semaine dernière. Les événements du Cambodge avec leurs Khmers rouges peuvent aussi entrer dans la catégorie de certaines exactions nazies, même si elles sont perpétrées par des communistes. Le même sentiment raciste prédomine. On pourrait passer par plusieurs pays qui ont connu des guerres durant les trente dernières années et mettre le doigt sur la hantise des luttes raciales qui leur ont servi de bases politiques. Le racisme peut prendre diverses couleurs de peau.

A. TREMBLAY



l'opinion des lecteurs

Réflexions sur quatre façons de garder les enfants

M. le directeur,

Je suis mère de 2 filles de 5½ et 4½ ans. Depuis 14 mois je suis retournée sur le marché du travail parce que je considérais que je devais faire quelque chose qui me plaisait afin de m'épanouir et de vivre ma vie de femme en même temps que ma vie de mère. Les deux aspects de la question avaient autant d'importance à mes yeux.

Je peux vous dire que j'ai expérimenté quatre sortes de garderie dans une période de temps très restreinte. Je trouve que ce n'est pas bon pour un enfant de le tirailler d'un bord et de l'autre car à ce moment là l'enfant peut se sentir de trop et douter du sentiment de ses parents. Voici mon avis sur ces différentes sortes de garderie:

1. La gardienne maison: Je trouve que ce n'est pas bon, car c'est essayer de remplacer un meuble par un autre.

Il est difficile pour une gardienne de donner autant d'affection que la mère alors qu'elle ne connaît pas l'enfant du tout; alors comment voulez-vous qu'elle le comprenne? De deux choses l'une, ou elle ne s'occupe pas ou presque pas de l'enfant et regarde la télévision toute la journée, ou l'enfant devient roi et maître dans la maison et la gardienne exécute tous ses caprices.

2. Les parents, soit tante, belle-mère, mère etc. qui gardent l'enfant chez eux: Une personne dans sa maison ne peut faire son ménage, préparer les repas et résoudre ses problèmes personnels et en plus s'occuper de deux, trois ou quatre enfants qui ne pensent qu'à se chamailler et attirer l'attention pour qu'on s'occupe d'eux. Remarquez que je n'ai rien contre les tantes ou belle-mères, mais pensez que bien souvent il y a deux générations entre l'enfant et la gardienne à ce moment là et la conse-

quence en est que la personne devient fatiguée et les enfants tannés de n'avoir pas assez de jeux et de ne pouvoir faire ce qu'ils veulent afin de ne pas briser les meubles et les bibelots.

3. Les garderies privées de 3 ou 4 enfants maximum: Je n'ai pas à me plaindre de cette expérience. La seule chose que j'ai eu à déplorer c'est le fait que le nombre d'enfants n'était pas assez grand, la garderie n'a pu tenir le coup. Les enfants en sont sortis avec beaucoup de peine et de regrets. Ensuite j'ai eu des problèmes avec mon aînée qui était très attachée à sa monitrice. Les enfants étaient très proches de la monitrice, celle-ci leur témoignait l'affection d'une mère et l'enfant qui perd sa monitrice a la même réaction que s'il perdait sa mère pour toujours.

4. La garderie éducative pour 15

enfants et plus avec plusieurs monitrices! Je trouve cette expérience meilleure sur tous les points. D'abord,

Chicanos et Québécois dans le même pétrin

M. le directeur,

Il y a quelques jours, les Américains achetaient les droits de traduction et d'adaptation du roman télévisé de Roger Lemelin, "Les Plouffe".

Bravo... pour le portefeuille de monsieur Lemelin... mais j'espère que ce dernier, et que tous les Québécois avec lui, se rendront compte de la signification flagrante de ce geste!

Si les Américains sont prêts à déboursier une grosse somme pour pouvoir adapter les Plouffe aux évolutions d'une famille de Chicanos, c'est qu'ils jugent la ressemblance des situations telles qu'il ne vaut même pas la peine pour un auteur américain de pondre un texte de son cru...

Mais, sait-on, ici, au Québec, que les Chicanos, ces Mexicains dépossédés du Sud-Ouest américain, sont dans ces États, des citoyens de troisième ordre, continuellement exploités par les industriels et riches fermiers, et qu'on ne leur reconnaît pratiquement aucun droit. Ce sont eux qui, actuellement, sont en lutte en Californie contre les producteurs de raisins qui les traitent en véritables esclaves...

C'est tout... je laisse à la réflexion de chacun ce parallèle avec un des "chefs-d'oeuvre" de notre littérature!!

J. Rondeau,
Rue Emile Côté,
Ste-Foy.

Bernadette Labbé,
12 Mgr Gosselin,
N.-D., Lévis.

Hommage aux mères

A l'occasion de la Fête des mères, je joins ma faible voix à l'écho de celles qui vont leur rendre hommage. Ce n'est pas trop une fois l'an de souligner le mérite de celle qui est l'âme et le cœur du foyer, qui se dévoue dans l'ombre sans compter et sans attendre de retour. Grâce à Dieu il reste encore dans notre pays et notre province de ces mamans excellentes chrétiennes qui remplissent leur rôle d'épouse et de mère avec un dévouement qui va souvent jusqu'à l'héroïsme.

Je dis un hommage spécial à celles dont la tâche est terminée, qui sont rendues presque au soir de leur vie, les cheveux blanchis par les soucis, qui n'en continuent pas moins à servir la

société en égrenant entre leurs doigts tremblants les Ave, pour le succès de ceux qui ont pris la relève. En attendant l'heure de la récompense. Vous êtes utiles chères grand-mamans plus que vous le croyez.

Je veux rendre un hommage ému à celle qui fut la mienne et à toutes celles qui nous ont quittés pour l'ultime voyage.

Puisse-t-il ce jour de fête se prolonger tout le long de l'année, par des délicatesses, des prévenances à votre égard. Vous êtes la base indispensable de notre société.

l'enfant a plusieurs personnes responsables de lui et a moins de chance de s'attacher à une personne à l'extrême, car il les aime toutes également. Si un enfant deviendrait plus dépendant de l'une, celle-ci devrait voir à ce que l'enfant s'occupe plus souvent de ses compagnes. Aussi, l'enfant évolue avec des enfants et avec ses problèmes d'enfant, et non ceux des adultes à quoi il ne comprend rien. Il apprend à avoir une certaine débrouillardise et une discipline c'est-à-dire un horaire régulier pour jouer, bricoler, danser, chanter, manger et se reposer. Il apprend à être sociable et à partager avec ses copains ce qu'il ne pourrait faire à la maison. Ensuite il se nourrit bien et a des repas équilibrés par une diététicienne, ce qui est très important pour un enfant en pleine croissance. L'expérience des monitrices aide à régler les problèmes souvent mineurs mais que l'enfant trouve énorme. En cas d'urgence, il y a toujours une personne disponible pour amener celui-ci à l'hôpital ou pour lui donner les

soins requis, ce qui ne pourrait être fait par une personne seule avec quatre ou cinq enfants à la maison. Bref, le matin je pars la tête tranquille en sachant que le soir mes filles me raconteront leurs meilleurs moments de la journée, ce qui n'empêche pas qu'elles sont bien contentes de passer les fins de semaine avec papa et maman mais c'est toujours avec joie qu'elles retournent le lundi matin à la garderie ou elles trouvent l'affection, l'amitié, l'attention qui leur est nécessaire à leur développement.

Pour conclure, je pense que si tous les parents pensaient au point de vue bien-être et bonheur de leur enfant avant de penser au point de vue pécuniaire; les garderies seraient plus rentables pour les personnes qui les administrent et pourraient un jour offrir des services complémentaires à ceux-ci.

Carole Côté,
Lauzon

Pré-maternelles pour tous

M. le directeur,

Après avoir pris connaissance de la prise de position de l'Institut de la Famille de Montréal demandant que les classes de pré-maternelles deviennent accessibles à tous les enfants québécois, les Organismes Familiaux Associés du Québec appuient fortement cette requête. En effet, nous avons souligné aujourd'hui même, dans notre lettre à monsieur François Cloutier, l'importance pour tous les enfants de pouvoir bénéficier d'un lieu d'apprentissage favorable à leur épanouissement physique, affectif, intellectuel et social dès l'âge où ils commencent à s'ouvrir aux réalités sociales, soit vers quatre (4) ans.

A l'instar de l'Institut de la Famille de Montréal, qui, rappelons-le, est membre de l'OFAQ, mentionnons également qu'un réseau francophone de pré-maternelles rendrait attirante l'école francophone pour la clientèle québécoise. Ceci aurait pour effet d'accroître cette clientèle et de promouvoir l'avenir de la culture québécoise. Le Conseil d'Administration de l'OFAQ endosse totalement les recommandations de l'IFM.

Pour informations:

Denise Laporte-Dubuc,
Secrétaire général

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil, Ltée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Sainte-Foy se préoccupe d'aménager des espaces verts

par Benoit ROUTHIER

"Nous sommes venus à la qualité de l'environnement mais nous devons en même temps voir à ne pas trop grever météoriquement les citoyens."

Ces propos que tenait le maire Ben Morin indiquent bien la politique des autorités municipales de Sainte-Foy concernant les espaces verts.

En fait le conseil veut poursuivre et même intensifier son action en vue d'établir un bon équilibre entre la nature et l'homme mais en tenant compte des capacités de payer des contribuables.

Dans ce sens il ne cesse d'ailleurs de faire des interventions auprès des gouvernements supérieurs pour obtenir leur collaboration.

Au sujet de ces gouverne-

ments, M. Morin leur a reproché de ne pas consulter les municipalités dans leurs programmes de voirie, ce qui pourrait dans certains cas avoir pour effet de réaliser des projets mieux adaptés à la situation du milieu.

L'autoroute du Vallon est un exemple d'intervention d'un gouvernement supérieur qui a contribué à détériorer l'écologie du milieu.

Un citoyen, M. Paul Langlois, a suggéré que la Ville, avec possiblement la collaboration des clubs 4-H, procède à la plantation d'arbres le long de cette autoroute.

Au cours de cette assemblée qui était en fait une table ronde télédiffusée au canal 8 sur les espaces verts, on a encore reproché aux autorités concernées de trop souvent remplacer la verdure

par du béton aux échangeurs routiers.

Le Comité bénévole d'aménagement de Sainte-Foy, qui fait des études et recommandations pour la Ville est déjà venue à l'idée de boiser les échangeurs dans Sainte-Foy.

En ce qui regarde les espaces verts c'est d'ailleurs dans l'intention du maire de Sainte-Foy de prévoir dans le prochain budget et dans les années suivantes quelque \$300,000 pour ces fins.

C'est peu, a-t-il fait remarquer, mais c'est un début et ça s'ajoute tout simplement aux multiples interventions plus importantes de Sainte-Foy dans ce domaine.

Un membre du Comité d'aménagement, M. Gilles Lemieux, venait précisément de dire qu'il serait important de ne pas se contenter d'interventions municipales claires-mées dans le temps pour régler le problème des espaces verts. Il préconisait que les municipalités prévoient quelques dizaines de milliers de dollars pendant des années pour rendre le milieu le plus homogène possible.

Ceci rencontre à n'en pas douter la politique de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CACU) qui veut relier par des corridors de verdure les différents parcs et espaces verts de la région de Québec. M. Lemieux rêve d'une ville où la verdure, les arbres seront présents partout le long des rues et autour des bâtiments de manière à former une continuité harmonieuse.

Un propriétaire, M. Ber-

nard Cleary, a exprimé un peu le même désir en suggérant à la Ville, qui le fera d'ailleurs, de relier les différents parcs de Sainte-Foy entre eux par des corridors de verdure.

Le locataire Roch Allen, qui participait aussi à la table ronde, a renchéri en indiquant aux autorités municipales qu'il serait nécessaire de voir à améliorer l'environnement du locataire qui vit constamment sur l'asphalte et le béton, en passant de son logement en passant par le stationnement souterrain et les rues pour arriver à son lieu de travail, un édifice de béton!

Une intervention en faveur des locataires est précisément le projet de "La Petite Norvège" dont nous faisons état dans un article de notre édition de jeudi.

Le projet consiste en l'aménagement d'un petit parc sur la rue de Norvège, rue qui possède 56 unités d'habitation, exclusivement de type multifamilial, avec 1,592 personnes au recensement municipal de 1973.

L'aménagement du parc pourrait être suivi de la plantation d'arbres le long de la rue pour rejoindre un boisé à l'extrémité de ladite rue, près du boulevard du Versant Nord. Le boisé sera acheté par la Ville bientôt, un avis de motion ayant été passé en ce sens lundi dernier au conseil.

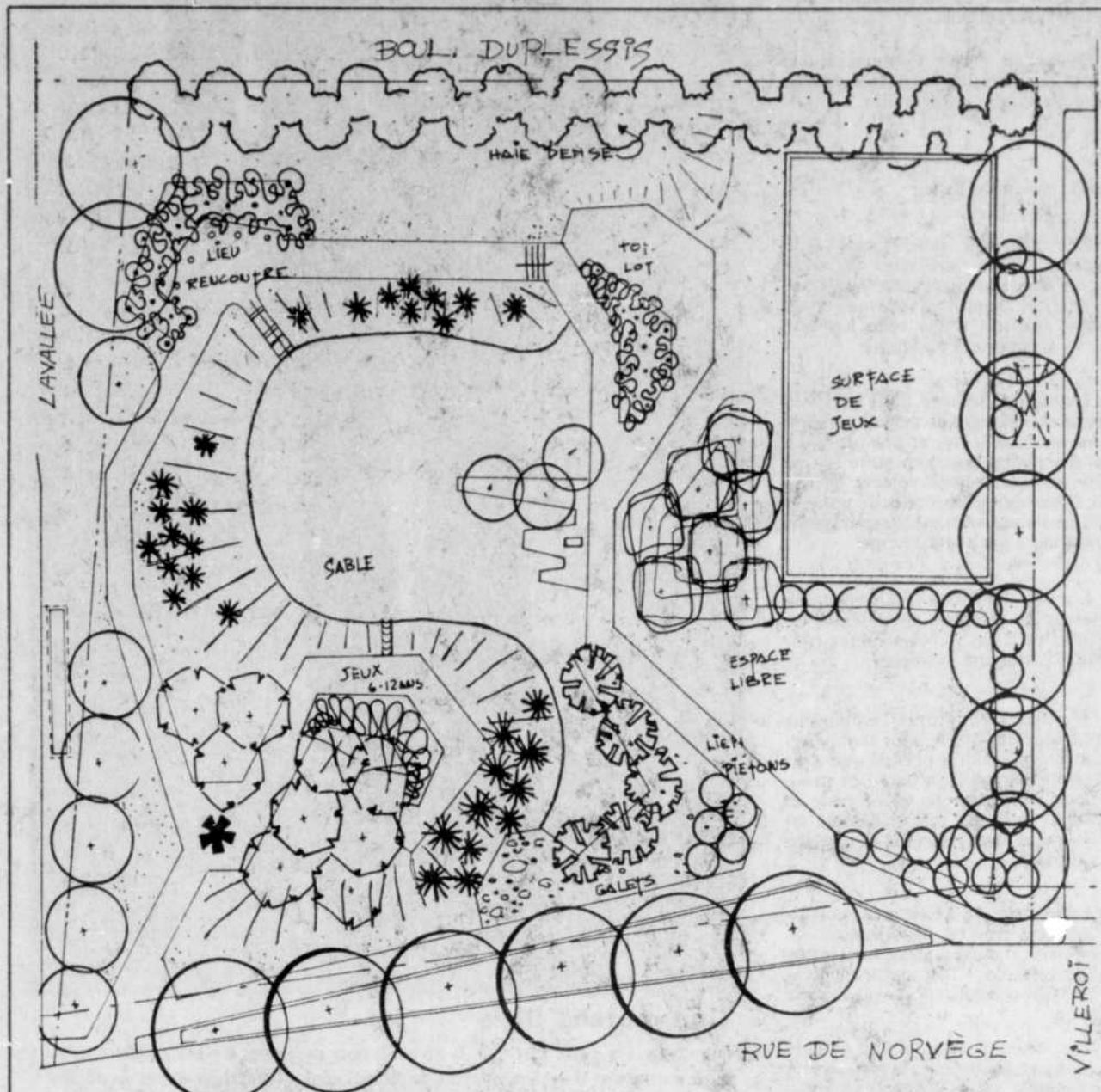
Un plan préliminaire du Service d'urbanisme servira d'instrument de travail pour les résidents qui seront appelés à

participer à l'élaboration et à la réalisation du projet.

Au cours de cette soirée il a été confirmé que des négociations se poursuivaient avec l'Hydro-Québec pour utiliser à des fins de corri-

dors de verdure les terrains dans Sainte-Foy.

Notons enfin que la ville de Sainte-Foy aura dépensé \$1,168,000 pour l'acquisition de terrains pour fins écologiques en 1974-1975.



La petite Norvège

C'est là le projet du Service d'urbanisme de Sainte-Foy d'aménagement d'un petit parc sur la rue de Norvège, projet évalué à quelque \$32,000. Les résidents seront appelés à se prononcer sur ce projet et y suggérer des modifications qu'ils souhaiteraient.

AVIS A NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés toute la journée du lundi 19 mai 1975, Fête de Dollard.

Nous prions donc nos annonceurs de consulter le calendrier suivant afin de s'assurer de la parution de leurs annonces.

DATE DE PARUTION	DATE LIMITE DE RECEPTION
20 mai	14 mai
21 mai	15 mai
22 mai	16 mai

AVANT 16h30

LE SOLEIL

Giffard connaît l'Opération Volcan

Dans le but de lutter de plus en plus contre les nombreux vols perpétrés dans les commerces et dans les maisons d'habitation, la municipalité de Giffard imite le geste de plusieurs autres villes québécoises et veut sensibiliser la population locale sur les résultats quasi miraculeux de l'Opération Volcan.

Depuis hier soir, en effet, et ce jusqu'à dimanche prochain, la police de l'endroit tient un kiosque d'information à l'aréna de Giffard, dans le cadre du "Salon de mai", pour expliquer à la population les effets bénéfiques que laisse la marque de l'Opération Volcan sur tout objet de valeur.

Cette initiative est organisée par le détective Bélanger, en collaboration avec la Sûreté du Québec et la Chambre de commerce locale.

Tout objet, de quelque grosseur qu'il soit, peut être gravé, et la marque ne peut être effacée, ce qui signifie que le voleur ou le receleur garde toujours en sa possession la preuve qui peut mener à sa capture.

La Voyagerie

CROISIÈRES EN MEDITERRANEE 15 jours

Départs toutes les deux semaines. Transport aérien Montréal-Malaga aller-retour, croisière incluant cabine et 3 repas par jour. (Treasure Tours). A compter de:

\$589

MOSAÏQUE SCANDINAVE 20 jours

Suède, Norvège et Danemark. Départs tous les deux dimanches. Incluant avion, circuit autocar de luxe, hôtels 1ère classe, presque tous les repas, accompagnateur. A compter de:

\$1357

OUEST CANADIEN 15 jours

Départs: 28 juin, 5-12-19 juil., 2-16 août. Transport aérien Montréal-Edmonton, Calgary-Montréal. Hôtels, 6 repas, circuit autocar de luxe. (Tours Mt-Royal). A compter de:

\$750

CHINE POPULAIRE '76

Réservez sans tarder! Tous les départs pour 1975 sont déjà complets.

27 jours. Départs pour 1976: 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin. Avion aller-retour, hôtels 1re classe, presque tous les repas, accompagnateur. (Air France). Environ:

\$2400

GRECE-EGYPTE 16 jours

Incluant croisière de 7 jours vers l'Égypte et les Îles Grecques, circuit du Péloponnèse de 3 jours et séjour à Athènes. Départs: 29 mai, 12 juin, 10-24 juil., 4-18 sept., 2-16 oct. Transport aérien et croisière, hôtels 1re classe, presque tous les repas. A compter de:

\$999

CUBA 7 jours

Départs: 24 mai, 14 juin, 5-28 juil., 16 août, 6-27 sept. Incluant avion, bungalow donnant sur la plage, 3 repas par jour, bière et vin avec les repas. Facultatif: La Havane, 2 nuits \$35. en sus (Unitours).

\$339

CALIFORNIE, ARIZONA, NEVADA 16 jours

Transport aérien, circuit autocar, hôtels, visites, quelques repas. (Americanada). A compter de:

\$723



VOYAGES FRONTENAC INC.

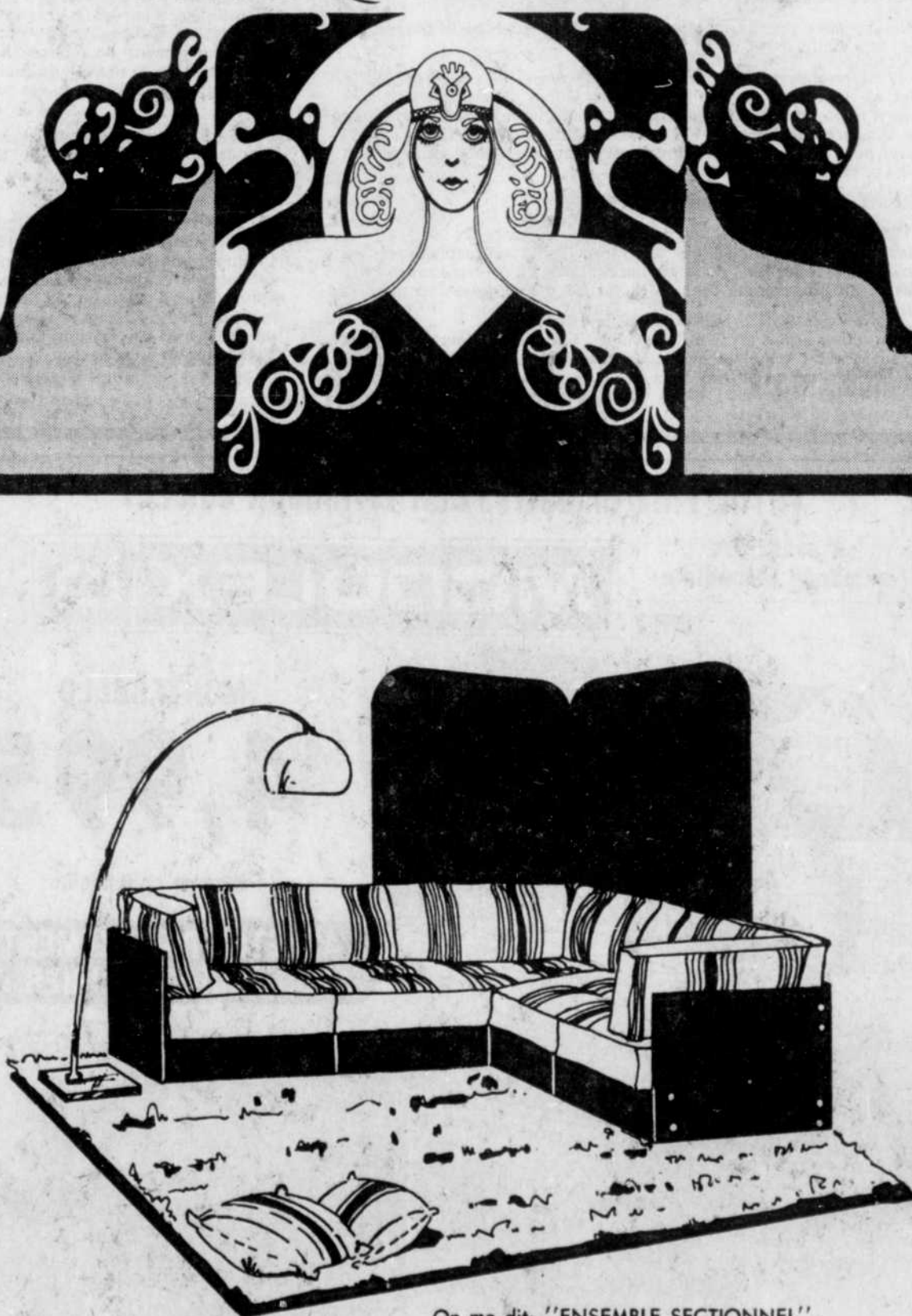
Édifice Pollack, Boul. Laurier, Ste-Foy

Tél. 651-9610

Filière de Treasure Tours International



L'UNIVERS DECOR... L'UNIVERS QUI GAGNE À ÊTRE CONNU.



On me dit: "ENSEMBLE SECTIONNEL", alors imaginez tout ce que vous pouvez faire avec moi.

Je me verrais bien dans un boudoir, dans un chalet... Ensemble de cinq fauteuils pour \$695.00

Aussi disponible: 4 ou 2 fauteuils.

UNIVERS DECOR INC.

3070 chemin St-Louis, Ste-Foy, tél: 658-0664

563 rue Trans-Canada, St-David, tél: 837-3604

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE			
PRIX À L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30			
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342



La major Marguerite Tremblay au moment où elle recevait de son prédécesseur le major Léonard Couture le commandement du centre de recrutement des Forces Armées à Ottawa.

Une Québécoise commande une unité des Forces canadiennes à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une Québécoise de Richmond, le major Marguerite T. Tremblay, est devenue hier la première femme depuis la Deuxième Guerre à prendre le commandement d'une unité des Forces canadiennes.

La jeune femme de 34 ans commandera, en effet, le centre de recrutement dans le centre-ville d'Ottawa en remplacement du commandant, le major Léonard J. Couture, de Charny, Québec.

Marguerite Tremblay est entrée dans la réserve fu corps féminin de l'Armée canadienne à Montréal, en

1959, comme second lieutenant. Elle servit au sein de la Force régulière continuellement de 1961 à 1968 comme officier d'état-major au quartier général du commandement de Québec et dans le district du nord-ouest québécois.

Elle a été promue major en avril 1974 et depuis ce jour elle sert à Québec au sein de la division d'instruction francophone.

Quant au major Couture, il est affecté comme pilote au 433e escadron d'appui tactique à Bagotville.

Cournoyer accepte... (Suite de la première page)

rapport Cliche, a commenté le ministre Cournoyer, il serait préférable qu'on se comporte comme des citoyens de première classe.

Par ailleurs, la FTQ a fait savoir, hier soir, que neuf assemblées régionales se tiendront simultanément à travers la province, lundi soir, sur les conséquences du rapport Cliche, et sur les moyens d'action à mettre en oeuvre pour y faire face.

Le gouvernement du Québec a procédé, hier, à l'adoption en première lecture de deux projets de loi découlant des recommandations de la Commission Cliche sur la liberté syndicale.

Le projet de loi no 29 a pour objet de mettre en tutelle les sections 144, 791 et 1877 de la FTQ-construction (30.000 ouvriers) et de prolonger de trois ans la tutelle des sections 89 et 101 de la même centrale.

Le projet de loi no 30, modifiant la législation sur les relations de travail, a pour objet de rendre inhabile à agir comme dirigeant ou représentant syndical, comme agent d'affaires ou délégué de chantier, une personne trouvée coupable d'assaut causant des blessures corporelles, de vol, de vol avec effraction, d'intimidation, de trafic de narcotiques, d'incendie criminel, de meurtre, de vol qualifié, d'extorsion, de détournement de fonds, d'assaut avec intention de tuer ou de conspiration pour commettre un de ces actes.

L'inhabilité prévue ci-dessus est limitée à cinq ans après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence.

Mais une personne est définitivement rayée du monde syndical dans l'industrie de la construction, si elle est trouvée coupable de meurtre, de vol qualifié, d'extorsion, de détournement de fonds, d'assaut avec intention de tuer ou de conspiration pour commettre un de ces actes.

Elle ne peut précisément être directeur d'une association de salariés, ni être élue ou nommée délégué de chantier, agent d'affaires ou représentant syndical d'une telle association, ni occuper ces fonctions.

L'article II interdit toute grève ou tout ralentissement de travail pendant la durée d'un décret et prévoit qu'en cas de poursuites par suite d'une grève ou d'un ralentissement de travail, il incombe au prévenu de prouver qu'il ne l'a pas ordonné, encouragé ou appuyé ou n'y a pas participé.

L'article III édicte les dispositions régissant la fonction de délégué de chantier et il prévoit des règles concernant l'étiquette syndicale.

L'article IV interdit à l'employeur d'intimider un salarié pour son appartenance syndicale et prévoit que c'est à l'employeur qu'il incombe de prouver que c'est pour un motif juste et suffisant qu'il n'a pas embauché ou qu'il a mis à pied, congédié ou déplacé un salarié.

Enfin, l'article V édicte des pénalités pour le don ou l'acceptation de pots-de-vin, pour contravention aux règles concernant l'étiquette syndicale et pour occupation illégale d'une fonction.

Les deux projets de loi ont été adoptés par les députés libéraux présents, soit 70, mais les députés péquistes Morin, Burns, Bédard, Lessard et Léger, ainsi que le député créditiste Fabien Roy, se sont abstenus de voter.



Une marche libre

Paul Swayze a quitté Fort Erie, le 26 avril, pour se rendre, à pied, jusqu'à Ottawa où il participera à la manifestation du 19 mai contre l'emprisonnement du docteur Henry Morgentaler condamné pour avoir pratiqué des avortements illégaux. Swayze, qui est âgé de 37 ans, compte parcourir 20 milles par jour pour franchir les 400 milles qui séparent Fort Erie de la capitale fédérale.

Policiers en jupe... (Suite de la première page)

que les policiers à bras ça n'existe plus, maintenant le jugement va tout remplacer.

D'autre part, ces jeunes femmes ont en commun un même esprit d'ouverture. D'ailleurs, l'embauchage de deux d'entre elles, soit de Marie-Claire Gagnon et de Diane Lafontaine, par la sûreté municipale de Radisson, dans la région de la baie James, le confirme.

Marie-Claire et Diane sont respectivement âgées de 22 et 21 ans. Quant à leur collègue, Nicole Juteau, c'est la cadette du groupe avec ses 20 ans.

Cette dernière sera probablement au service de la sûreté du Québec (district de Québec) dont les bureaux sont situés à Sainte-Foy. Elle attend présentement une réponse à une demande d'emploi qu'elle leur a formulée tout dernièrement.

Des policiers en jupe

Les trois nouvelles diplômées croient fermement que l'arrivée de femmes au sein de corps policiers transformera, à court terme, la perception souvent négative que plusieurs citoyens ont du policier, en général. Conséquemment, elles entrevoient la possibilité d'un changement positif dans les relations citoyens-policiers.

Ce qui plus est, elles entendent, à l'avenir, mieux faire connaître au citoyen ses pouvoirs et ses droits. Cela ouvrira peut-être, selon elles, une porte de plus au dialogue.

"Les hommes prendront plus conscience du rôle de la femme", a ajouté l'une d'elles.

L'agent responsable des programmes de recyclage pour policiers à Nicolet, M. René Roy, s'attend à ce que les jeunes policières réussissent justement là où les policiers échouent. Ce qui lui fait particulièrement croire cela, c'est le fait que, lors des compétitions auxquelles elles ont participé pendant leur stage de formation pratique à Nicolet, elles se sont classées parmi les meilleures.

Plus de \$17,000 par année, et armées

Marie-Claire et Diane, qui se retrouveront vraisemblablement à Radisson, dans le fin fond de la province, auront un revenu annuel entre \$17,000 et \$20,000, compte tenu de la prime d'éloignement dont elles bénéficieront.

Enfin, elles seront armées de revolver, tout comme leurs confrères. Mais, auront-elles vraiment besoin de recourir à la force, leur simple pouvoir de persuasion suffirait peut-être?

VOTRE PRIX GARANTI POUR LIVRAISON JUILLET

ou avant sur commande immédiate

CHEZ

MODULEX INC.

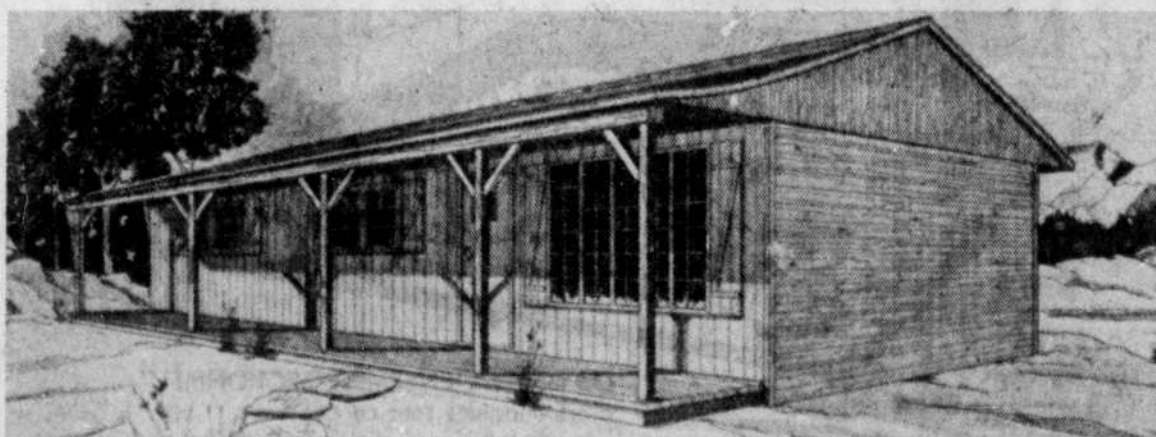


MONTEBELLO

\$4,995

lucarne optionnelle

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER



série "PONDEROSA"

\$4,044

LES PRIX DES CHALETS "MODULEX" SONT IMBATTABLES VU QU'ILS SONT FABRIQUÉS LOCALEMENT

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS REPRÉSENTANTS

MODULEX INC.



OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

2524, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 8
681-0133

BROCHURE SUR DEMANDE

PRIX SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉ-AVIS

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES DISPONIBLES

PLACE STE-ANNE

1^{er} centre d'achats de la Côte de Beaupré
Maintenant en opération



Boul. Ste-Anne (Sud) - Ville Ste-Anne de Beaupré
voisin de la Basilique - Proximité du Mt Ste-Anne

Locataires déjà installés dans leurs nouveaux locaux et offrant leurs services:

- Société des Alcools du Québec.
- Maurice Rousseau Inc.
- Marché Gemeau Inc. (Provigain).
- Quincaillerie des Neiges (Pro).
- Bureau des véhicules automobiles.
- Brasserie Ste-Anne Inc.
- Michel Perron (Assurances générales).
- Tabagie Yrac.
- Boutique Unisex.
- Salon de coiffure Magi Clau.
- Boutique Cadorama.
- Luc Pelletier arp. géo.
- Alain Bourget, notaire.

LOCAUX DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT:

- Banque.
- Chaussures.
- Meubles.
- Mercerie pour hommes.
- Mode pour dames.
- Radio, télévision.
- Tissus.
- Jouets.
- Professionnels.
- Clinique Médicale.
- Bijouterie.
- Nettoyeur.
- Pharmacie.

Renseignements:
Tél.: 827-3779

Sensibilisation aux valeurs historiques de Cap-Rouge

Par Tom FRECHETTE

Une exposition à caractère historique, artistique et artisanal sera présentée à l'école Marguerite d'Youville de Cap-Rouge, en fin de semaine.

Le programme comporte particulièrement la participation de la Société historique locale, qui saura faire miroiter aux yeux des nombreux visiteurs attendus les reflets d'une époque remon-

tant aussi loin que Jacques-Cartier, le découvreur du pays.

Pour évoquer ces pages de souvenirs, la société utilisera 14 panneaux couverts de témoignages de chercheurs,

de photographies et même de documents authentiques.

Par cette initiative, la société vise à atteindre un double objectif: d'abord sensibiliser l'intérêt de la population pour mieux obtenir son appui et ensuite tenter de capter l'attention des autorités compétentes pour assurer une meilleure sauvegarde d'un secteur riche d'évocations du passé.

Déjà la société a recommandé au conseil municipal et à ses comités d'urbanisme et d'environnement de décrire zones protégées la rue du Faubourg, la partie sud de la rue Provencher, la côte, le cap, la cime du cap et le plateau.

La liste des endroits à être privilégiés comprenait aussi le lot 134 sur lequel a été construit vers 1651 le premier moulin seigneurial de Gaudarville, les lots 68 et 69 où a été érigée la poterie de Cap-Rouge en 1860.

La démarche avait aussi pour but d'obtenir le concours de la municipalité pour assurer la protection contre les exigences du modernisme du territoire du village, tel qu'il existait en 1860 avec l'implantation d'une quarantaine de maisons autour d'une église et d'une école.

Atout appréciable

Le travail gigantesque déjà accompli par la Société historique de Cap-Rouge est largement secondé par le conseil municipal, qui répond favorablement aux suggestions avancées, favorise certaines innovations et entrave même la marche du progrès pour protéger le patrimoine.

C'est ainsi que par la force d'une résolution le conseil

municipal de Cap-Rouge s'est opposé énergiquement à la demande de la ville de Sainte-Foy, qui réclamait le prolongement du boulevard Champlain jusqu'à Cap-Rouge, car si ce projet devait se réaliser un jour, ce serait la destruction totale d'un coin historique.

La municipalité est aussi mise en alerte par la société historique locale de ne pas laisser le patrimoine en cause être violé par l'intrusion de nouvelles maisons, l'élargissement de rues anciennes, l'installation de condominium.

A ce sujet, la compagnie Urbatique prépare pour le ministère des Affaires culturelles un projet de sauvegarde de la falaise s'étendant du Cap-Diamant au Cap-Rouge.

Couleurs historiques

En plus d'avoir évoqué le

souvenir de pionniers avec la désignation de certaines rues, la municipalité a fait aménager quatre parcs qu'elle identifie sous la désignation d'une période d'histoire.

Il y a le parc des découvreurs, à Cap-Rouge, de 1541 à 1543, le capitaine Jacques-Cartier (3e voyage au Canada) et le seigneur Jean-François de la Roche, seigneur de Roberval, tentèrent vainement avec 400 personnes le premier essai sérieux de colonisation en Nouvelle-France. Deux forts de bois au haut et au bas du cap y furent construits.

Pour remémorer davantage cet événement, une plaque de cuivre fixée sur le monument en moellons, près de la voie ferrée, porte l'inscription de "Fort Charlesbourg-Royal", qui devint ensuite avec Roberval "France-Roy", en 1542-1543. (Cartier y avait séjourné l'hiver précédent).

Le parc des caravelles rappelle les bateaux qui amenèrent le capitaine Jacques-Cartier et le seigneur de Roberval jusqu'à la rivière du cap Rouge.

Le parc des vieux quais rappelle le commerce du bois de 1765 à 1865, ce qui favorisa la construction dans la baie de Cap-Rouge de quatre longs quais et de plusieurs piliers pour relier les estacades qui retenaient le bois avant son chargement sur les voiliers à 3 ponts partant pour l'Angleterre.

Le parc des retranchements lève le voile sur une

phase d'histoire avant la prise de Québec, le 13 septembre 1759, par les Anglais. Bougainville avec 2.000 soldats avait reçu l'ordre de surveiller les mouvements de la flotte anglaise entre Silley et la pointe aux Trembles et d'empêcher le débarquement. Le camp principal était à Cap-Rouge et Bougainville y fit creuser le long de la baie des retranchements, ainsi qu'à Saint-Augustin.

Ce sont ces bribes d'histoire, inscrits au seuil même de la municipalité, que la société historique locale veut à tout prix écarter de la brutalité du progrès.



Cap-Rouge, en 1895.

Mort violente accidentelle, dans le cas de Mme Vallières

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le coroner du district de Beauce, Me Herman Mathieu, a rendu un verdict de "mort violente accidentelle sans responsabilité criminelle" concernant le décès de dame Marie-Colombe Vallières, âgée de 32 ans, de Saint-Léon de Standon.

Il a été mis en preuve devant le coroner Herman Mathieu, lors d'une enquête tenue au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, qu'au moment de l'accident, dame Marie-Colombe Vallières occupait la motoneige que conduisait M. Léonidas Leclerc, de Saint-Nazaire de Bellechasse.

Le capotage de la motoneige est survenu dans le

rang Sainte-Marie, à Saint-Léon de Standon, vers 10h30, le 15 février dernier.

La victime, dame Marie-Colombe Vallières, veuve de Jean-Marie Lafontaine, aurait subi un choc et n'aurait été transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis que le lendemain matin. Elle décéda le 19 février, à ce dernier endroit.

Après une étude approfondie du rapport des agents de la Sûreté du Québec, du poste de Saint-Malachie, des documents soumis en preuve et l'audition de sept témoins, le coroner Herman Mathieu n'a pu rendre qu'un verdict de "mort violente accidentelle".

Pour la tenue de cette enquête, le coroner Mathieu était assisté du substitut du procureur général pour le

district de Beauce, Me Marcel Blais, de Saint-Joseph.

CHEZ QUÉBEC SPORTIF

l'expo-camping

EST OUVERT
LE DIMANCHE DE 1.00 A 5.00 HRES P.M.
ET TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9.00 HRES.

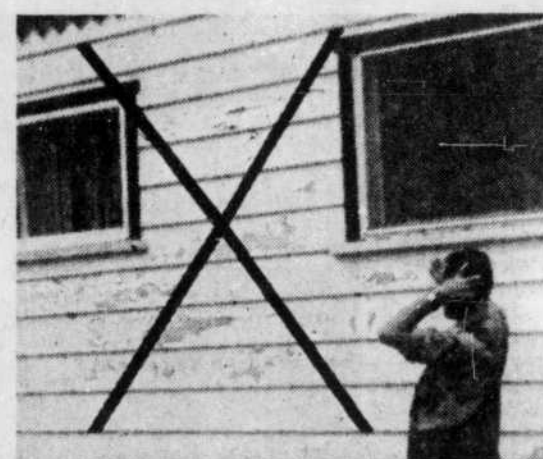
2570 rue Dalton, Ste-Foy
651-5442
1380 nord, rue Dorchester,
Québec
525-6111
142 route Kennedy, Lévis
833-0611

QS

québec sportif inc.

Profitez de vos étés...
Relaxez...

C'est fini la peinture avec
L'ALUMINIUM ALCAN



Estimation gratuite
Financement si désiré

RENOVATION
Decor de Québec Inc.

188 avenue Lamontagne - 522-2084
Installation faite par des experts
CONSULTEZ DE VRAIS SPECIALISTES

c'est chaud!

dans nos cuisines et sur les menus;
dans « Le Talemelier », notre rustique salle à dîner;

dans nos bars « L'Imprévu » et « Le Piano-Bar »;
dans « Les Quatre-Saisons » notre café typique;
dans nos salles de banquets ou de congrès
« Crémazie », « D'Auteuil », « Jonquière », ...
et sept autres, pouvant recevoir jusqu'à 1.000 invités;

dans nos quatre cents chambres tout aussi intimes qu'extravagantes;

dans nos superbes suites à deux étages:
« Maison Mailloux » et « Maison Chevalier »;
dans notre oasis de verdure et de fleurs, au troisième;
dans notre piscine extérieure chauffée à l'année à 24°... Celsius!

« Oui Monsieur! »

C'est chaud... nous brûlons du plaisir de vous accueillir à l'Auberge des Gouverneurs Québec Centre-Ville.

Ouverture le 12 mai



AUBERGE DES GOUVERNEURS

La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec



Pour tous renseignements, communiquez avec le directeur du marketing, (418) 647-1717



l'économie

Même si les régions économiquement faibles semblent moins touchées

Le chômage continue de frapper durement

par Roger LEROUX

Ce sont les régions reconnues comme les plus faibles du Québec économiquement qui semblent avoir le mieux résisté à la conjoncture défavorable qui a fait passer le taux de chômage dans la province à près de 10 pour cent.

Il ne faut pas en conclure que le chômage ne sévit pas dans ces régions; tout au contraire, elles conservent le monopole du chômage. Cependant, les dernières statistiques disponibles

pour mars dernier semblent indiquer que la situation de l'emploi dans ces régions ne s'est pas détériorée de façon marquante par rapport à la même période l'an dernier.

Ainsi, par exemple, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, le chômage atteignait 23.1 pour cent en mars dernier. A la même époque l'an dernier, il était de 24.1 pour cent.

Dans les régions de la Chaudière, de la Mauricie et de Québec, le

chômage a progressé très légèrement, moins en tout cas qu'on aurait pu s'y attendre dans le contexte économique actuel. En mars 1975, il a atteint 10.7 pour cent selon Statistiques Canada alors qu'en mars 1974, il était à 10.4 pour cent.

Les autres régions du Québec ont vu leur taux de chômage faire un bond important par rapport à l'an dernier. Dans les régions des Laurentides, du Richelieu et de Montréal, le taux de chômage est passé de 6.3 pour cent à 8.4 pour cent, en mars toujours; dans

les régions des Bois-Francs et des Cantons de l'Est, la progression a été spectaculaire; en mars de 1974, le taux atteignait 7.3 pour cent et en mars dernier, il est passé à 13.4 pour cent.

Saguenay

On note à la lecture de ces chiffres que les statistiques fournies par Statistiques Canada portent sur des groupes de régions et non pas sur des régions données. Les données qu'on peut obtenir pour des régions précises sont toujours officielles et proviennent de

calculs dont la rigueur scientifique n'est pas reconnue.

C'est le cas de statistiques obtenues pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où un porte-parole du Centre de Main-d'œuvre du Canada estime que le taux de chômage atteint vraisemblablement 20 pour cent.

En mars dernier, la population active de cette région atteignait 96,510 personnes et le nombre des prestataires d'assurance-chômage était de 17,300 personnes, soit 8,300 au Saguenay et 9,000 au Lac-Saint-Jean. En

pourcentage, le nombre des prestataires représente près de 18 pour cent de la population active; si on tient compte en particulier du fait que bon nombre de chômeurs, pour une raison ou pour une autre, ne retirent pas de prestations, le pourcentage du chômage réel doit être augmenté de 1 à 2 pour cent.

Il convient toutefois de préciser que les quelques centaines de mises à pieds effectuées récemment par le principal employeur de cette région, l'Aluminium du Canada, ne sont pas encore comptés dans le calcul du taux de chômage.

Marchand condamne la structure financière d'Air Canada

OTTAWA (PC) — Air Canada a enregistré une perte de \$9,225,000 en 1974 et les Conservateurs fourbissent leurs armes en vue de la comparution devant le Comité des Communes du président directeur général d'Air Canada, M. Yves Pratte.

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, en déposant le rapport annuel d'Air Canada aux Communes, hier, a blâmé la structure financière de la société de la Couronne

pour sa mauvaise performance et assuré que si Air Canada avait un rapport dette-avoir des actionnaires de 60-40 comme la plupart des compagnies aériennes privées d'Amérique du Nord, "l'exercice se serait clos sur un bénéfice d'environ \$1.4 million".

Pour le Conservateur Run Huntington qui mena sans doute la bataille lors des séances du comité, le problème d'Air Canada est celui qui a coulé la Eastern Airlines en 1973: trop

de directeurs, trop bien payés pour s'occuper de trop de bureaucratie.

M. Huntington, lui-même un homme d'affaires et député de Capilano, Colombie-Britannique, fait partie de ce groupe de Conservateurs hostiles au capitalisme d'Etat et, donc, aux sociétés de la Couronne.

Dans son rapport annuel, M. Yves Pratte souligne que les recettes d'exploitation d'Air Canada sont passées à \$848.6 millions, soit une augmentation

de 22 pour cent par rapport à 1973, mais que les frais d'exploitation ont grimpé de 25 pour cent pour atteindre \$815 millions.

"Le principal élément inflationniste a été le prix des carburants d'avion, écrit M. Pratte, puisque les dépenses à ce poste ont grimpé de 81 pour cent pour se fixer à \$138 millions". Les frais de personnel ont également monté de 20 pour cent.

Malgré les difficultés, Air Canada

n'en continue pas moins la réalisation de ses grands projets.

En 1974, la compagnie nationale retirait ses derniers Vickers Viscount et ajoutait cinq Boeing 727 à sa flotte maintenant composée uniquement d'avions à réaction.

La desserte de Munich a été inaugurée en juin, et trois nouvelles liaisons avec les Etats-Unis en décembre.

Un nouveau système de billetterie automatique a été mis à l'essai à Toronto, Montréal et Vancouver.

De nouveaux services intérieurs ont été mis sur pied comme Toronto-Québec, Calgary-Montréal et Vancouver-Montréal.

Enfin la filiale d'Air Canada, Air-transit Canada, a mis en service l'ADAC, entre Montréal et Ottawa.

L'épargne coopérative au Canada: un actif de \$10.7 milliards

Par Michel MORIN

Les actifs canadiens des coopératives d'épargne et de crédit, caisses et "credit unions", atteignent \$10.7 milliards au 31 décembre 1974.

Les coopérateurs québécois viennent en tête de liste avec des actifs de \$5.1 milliards, suivis des Ontariens avec \$2.2 milliards, et de ceux de la Colombie-Britannique avec \$1.2 milliard. "C'est toutefois en Saskatchewan que le mouvement des coopératives d'épargne est le plus puissant sur une base per capita" nous a déclaré M. Mickey Sherker, un porte-parole de la Ligue des caisses d'économie du Québec.

Les actifs des 251 "credit unions" de cette province sont de l'ordre d'un peu plus \$1 milliard pour les quelque 400,000 coopérateurs de cette province.

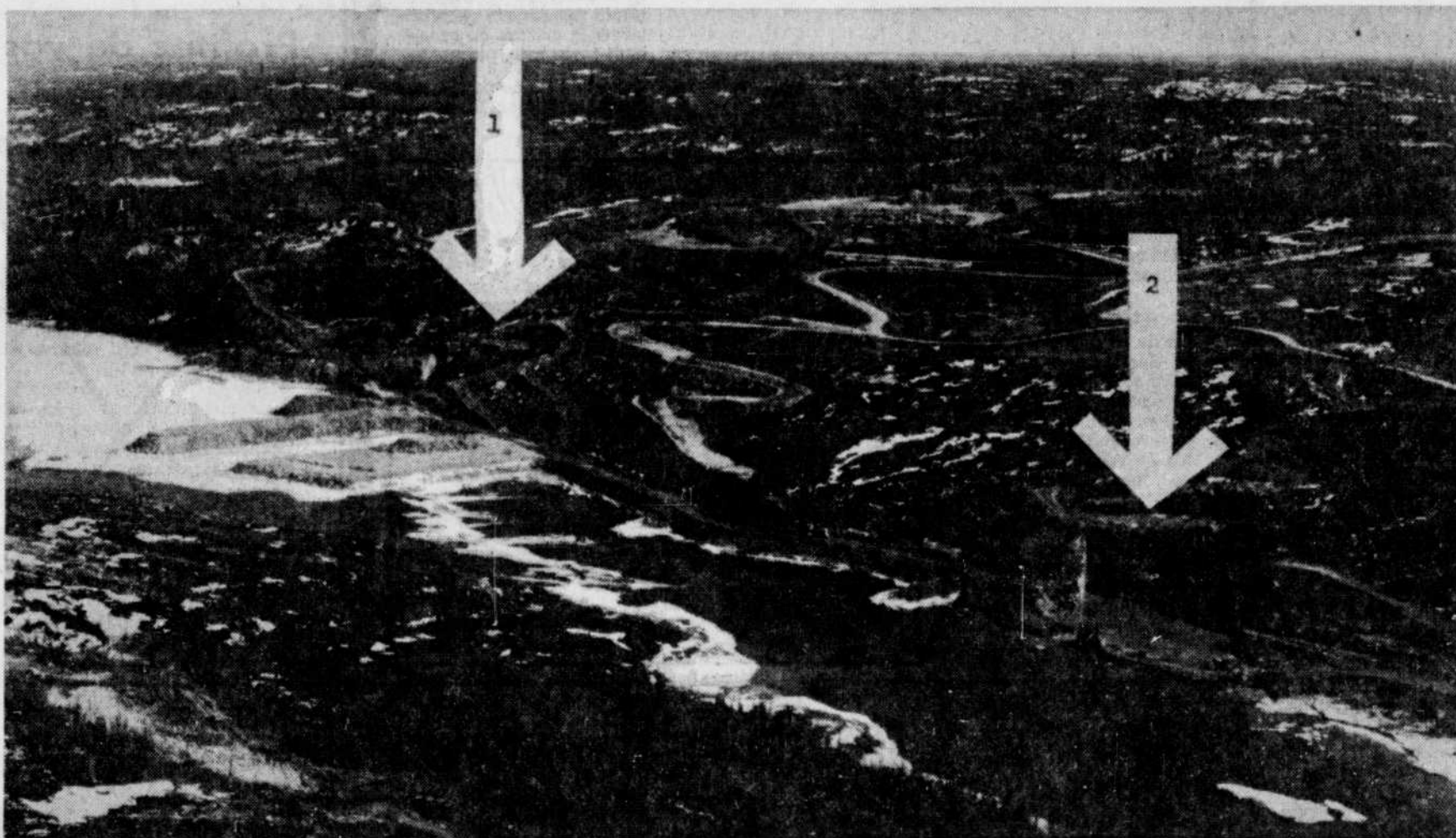
Ces chiffres ont été colligés dans les premiers rapports annuels, présentés conjointement par l'Association nationale des caisses d'économie canadiennes et la Canadian Co-operative Credit Society Ltd., qui toutes deux ont tenu cette semaine leurs assemblées annuelles dans la vieille capitale.

L'Association nationale des caisses

ses d'économie canadienne, regroupe dix organisations provinciales (ligues, sociétés de crédit, fédérations, Centrales), une pour chaque province. En plus d'être en relation constante avec les différents niveaux de gouvernements elle offre des services à ses membres dans le domaine des communications, de la finance, et de l'administration.

Ainsi au cours des assemblées annuelles, un questionnaire fut distribué aux délégués afin de mieux définir, selon la volonté des membres, le rôle politique que pourrait jouer à l'avenir l'association. Une subvention de recherche a été accordée en ce sens par le Co-operative College of Canada.

Enfin, tout comme le Mouvement Desjardins, les "credit unions" fêtent cette année le 75ième anniversaire de la caisse de Lévis. Mais leurs portefeuilles de prêts demeurent bien différents. Ainsi dans les "credit unions", 80 pour cent des prêts sont consacrés aux prêts personnels et la balance va aux prêts hypothécaires. Dans les caisses populaires c'est l'inverse; les prêts hypothécaires consentis aux membres sont le double en argent des prêts personnels.



Galerie de dérivation

Une étape importante du projet d'aménagement de la rivière La Grande, à la baie James, a été franchie il y a quelques jours alors qu'on a procédé à l'ouverture des galeries souterraines qui permettront de dériver l'immense cours d'eau dans quelque temps. L'explosion de 40,000 livres (à l'entrée du canal de dérivation) a pulvérisé le bouchon de 13,500 verges cubes de roc qui obstruait encore les deux galeries de 2,600 pieds de longueur par où s'écouleront les eaux de la rivière durant la construction du

barrage principal. L'ouverture des galeries a été faite à l'endroit marqué de la flèche (1). Dans l'espace compris entre les flèches 1 (entrée) et 2 (sortie), on construira au cours des prochaines semaines des batardeaux qui permettront d'assécher complètement le lit de la rivière durant la construction du barrage. L'érection du premier batardeau d'ailleurs été entreprise et on l'aperçoit à gauche de la vignette.

en un clin d'oeil

Nouveau contrat de navire à une firme de l'ouest

Après l'obtention par un chantier naval de Vancouver d'un contrat de \$111 millions pour la construction de deux brise-glaces, voici que le gouvernement fédéral vient d'octroyer un nouveau contrat à une firme de Victoria, toujours en Colombie-Britannique. Il s'agit cette fois de l'adjudication à la Case Existological Laboratories Ltd. d'un contrat de \$450,000 pour la conception d'un traversier destiné à relier Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et North Sydney (Nouvelle-Ecosse). Le navire projeté, d'une longueur de 515 pieds, est destiné au transport de voitures, camions et passagers entre les deux endroits, aura une capacité de 1,400 passagers et devra pouvoir naviguer dans les glaces.

Pollack offrirait de régler ses créanciers sur plusieurs années

Il semble bien qu'à l'assemblée des créanciers des Magasins Pollack, le 15 mai, la compagnie offrira à ceux-ci une proposition de paiement s'échelonnant sur plusieurs années. Pour M. Stuart Pollack, vice-président exécutif de la compagnie, c'est une question de temps pour payer les dettes et non une question de montant. "Les dirigeants de la compagnie décideront lundi s'ils paient 100 pour cent des dettes. C'est l'intention de M. Samuel Pollack et je pense que les autres membres de la direction s'y rallieront" a-t-il dit. On assure également que Pollack ne quittera pas les affaires, ne devra pas liquider ses actifs après la requête en faillite de Normandie Handbags Ltd, même si la compagnie ne pouvait rembourser le total de ses dettes.

S.K.W. Electro-Metallurgy accroît ses emplois à Bécancour

Le projet de la S.K.W. Electro-Metallurgy Canada Ltd., à Bécancour, créera 210 emplois au lieu de 176, tel qu'il avait été prévu initialement, en conséquence de quoi le ministère de l'Expansion économique régionale portera sa

subvention à l'entreprise de \$4.33 millions à \$5.97 millions. L'investissement total est maintenant de l'ordre de \$50 millions. Le nouvel établissement fabriquera des alliages métalliques de silicium et de ferrosilicium (aciers). La compagnie est une filiale d'une société de l'Allemagne de l'Ouest.

Yves Ménard passe chez Warnock Hersey

M. Yves Ménard, le vice-président, marketing, démissionnaire d'Air Canada qui a déclenché une enquête sur l'administration du transporteur aérien, vient d'être nommé vice-président exécutif de Warnock Hersey International Ltd. par M. Peter N. Thomson, président du conseil de la compagnie. Agé de 50 ans, M. Ménard avait quitté ses fonctions le 27 février dernier à la suite d'une accusation de conflit d'intérêt à la suite de l'achat d'une villa de \$43,000 à la Barbade de la compagnie Sunset Crest, avec laquelle il négocia, onze mois plus tard, un contrat de \$1 million au nom d'Air Canada. M. Ménard a toujours soutenu qu'il n'y a guère eu de conflit pour lui en faisant ces deux transactions. On croit en certains milieux que M. Ménard pourrait être appelé à remplacer M. Jean-Claude Hébert, qui a quitté il y a quelques mois ses fonctions de président de Warnock pour prendre la présidence du conseil et la tête de la direction chez Bombardier.

United Aircraft: le Québec a bloqué \$1 million

La United Aircraft de Longueuil, à qui le ministère de l'Industrie et Commerce a promis une aide de \$4 millions, n'a reçu jusqu'à maintenant \$3 millions. Selon le ministre Guy Saint-Pierre, le MIC retient encore deux versements dus de \$500,000 chacun puisqu'il se refuse à franchir les lignes de piquetage pour aller vérifier de quelle façon la compagnie a jusqu'à maintenant utilisé l'argent versé et comment se réalise son programme de rajeunissement technologique. Le ministre a indiqué que la production est actuellement plus élevée qu'avant la grève.

Scierie Outardes: un projet de \$20 millions

Une vingtaine de millions de dollars seront investis dans un projet de scierie à Rivière-aux-Outardes, près de Baie-Comeau. La participation de Rexfor sera de 60 pour cent, en association avec la compagnie de papier Québec North Shore (40 p.c.).

Lors de l'étude des crédits du ministère des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond a indiqué que Rexfor espérait recevoir, pour le projet de la "Scierie Outardes Enr", une réponse favorable de la part des autorités fédérales (Meer) quant à une demande de subvention de plus de \$2 millions.

Le projet de "Scierie Outardes Enr" permettra notamment la mise en valeur des forêts du bassin de la rivière-aux-Outardes et la transformation plus poussée d'une matière première vendue auparavant à l'état brut.

Le ministre a indiqué que cette industrie fournira du travail sur une base annuelle à une centaine de personnes au niveau de l'usine et à plus de 200 en forêt, travailleurs qui pour la plupart oeuvraient sur une base saisonnière pour la société Rexfor dans cette région de la Côte-Nord.

La mise en chantier de cette entreprise, dont les partenaires comptent bien diriger un minimum de 60 pour cent de la production vers les marchés européens et nord-américains, pourrait se concrétiser dès l'automne prochain si les conclusions de l'évaluation des données financières du projet sont positives.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain, en numéraire canadien, a clôturé, vendredi, en hausse de 11-50, à \$1.0300. La livre sterling a baissé de 3 93-100, à \$2.3675.

A New York, le dollar canadien a fléchi de 11-50, à \$0.9709. La livre sterling a perdu 4 37-100, à \$2.2985.

A VENDRE
MACHINE COMPTABLE
Burroughs Electronic E 4000
à prix raisonnable
Pour informations:
527-6127

EH BIEN, UN MAGASIN D'ACCESSOIRES MENAGERS EST LA SOLUTION!

AVANTAGES

- ✓ Un marché en pleine expansion qui offre un potentiel illimité.
- ✓ Soyez un homme d'affaires indépendant qui bénéficie des ressources et du savoir d'une progressive compagnie de pièces d'auto obtenant un grand succès à partager la réussite d'hommes tels que vous.
- ✓ Un personnel compétent vous assiste dans l'établissement de votre commerce; par la suite, les experts continuent à vous prodiguer de bons conseils et à vous assister.

Si vous avez \$20,000 à \$35,000 (dépendant de l'endroit) à investir dans la réussite de votre avenir, nous fournirons la somme pour les hypothèques, l'inventaire, l'aménagement et autres nécessités. Nos magasins attestent notre réussite.

Postez ce coupon aujourd'hui pour obtenir SANS FRAIS votre copie de la brochure "les faits."

Directeur du Développement de Concessions Western Tire and Auto Supply (Canada) Ltd. B.P. 6048 Montréal, Qué. H3C 3E5.

Nom (lettres majuscules)
Adresse
Ville C Postal

**INSTITUT CANADIEN
DE RECHERCHES EN
GÉNIE FORESTIER**



M. JEAN-A. BÉRARD

Monsieur M.S.M. Hamilton, président de l'Institut canadien de recherches en génie forestier, annonce la nomination de Monsieur A. Bérard, de Montréal, au poste de secrétaire et d'adjoint au président, à compter du 1er juin. Natif de St-Pierre, Manitoba, Monsieur Bérard est diplômé de l'Université Laval en génie forestier. Durant les 16 dernières années, il a oeuvré au sein de l'industrie forestière et depuis 1968 il occupait le poste de Directeur, Division des bois et forêts, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ANN).

Soquip associée à trois compagnies pour la recherche de gaz naturel en Alberta

Soquip a annoncé officiellement, jeudi, les modalités de son intervention pour la recherche de gaz naturel en Alberta. Il s'agit de trois contrats réalisés avec trois compagnies différentes faisant déjà affaire dans l'exploration et l'exploitation de gisements gaziers en Alberta.

Voici ces trois associations:

1) Association à parts égales avec la Prudential Funds Inc., de New York, dans ses terrains de Tide Lake situés dans le sud-est de l'Alberta. Une quarantaine de puits productifs sont parachevés dans ces terrains qui recèlent plus de 20 milliards de pieds cubes de réserves de gaz prouvées. En qualité d'opérateur, Soquip installera, cette année, le réseau de collecte et les compresseurs nécessaires à la mise en production. Cette association est très avantageuse pour Soquip car elle n'entraîne aucune mise de fonds de sa part.

2) Association à parts égales avec la Calso Partners Limited, de San Francisco,

dans les terrains de Twin Peaks, dans le sud-est de l'Alberta, qui recèlent plus de 10 milliards de pieds cubes de réserves semi-prouvées. Dans cette association, Soquip a payé le coût d'acquisition des terrains et Calso paiera tous les coûts de forage et de mise en production, laquelle devrait débuter au début de 1976.

3) Association, pour le moment à parts égales, avec la Alberta Gas Trunk Lines Limited, en vue d'activités communes pour la mise en valeur des ressources gazières dans le delta du Mackenzie et en Alberta. Algas Mineral Enterprises Limited, filiale à part entière d'Alberta Gas Trunk Lines Company Limited, et Soquip annoncent la signature d'un contrat d'association créant l'«Entreprise d'initiatives gazières Ltée».

Le but de cette association est l'acquisition de gaz naturel permettant à Soquip d'approvisionner les marchés du Québec. Les activités de l'association comprennent les opérations suivantes:

1) La prise de participations dans des projets d'exploration permettant l'accès à d'importantes réserves potentielles de gaz.

2) La mise en valeur de réserves de gaz prouvées, conjointement avec les sociétés qui détiennent ces réserves.

3) L'acquisition de réserves de gaz naturel par l'achat des actifs de compagnies existantes.

4) L'achat d'option de gaz provenant de réserves prouvées.

Les zones d'intérêt visées par cette association couvrent les régions voisines de la ligne principale du «pipeline» de l'Alberta Gas Trunk Ltd., et la région où sera construite la ligne du «pipeline» qui doit relier le delta du Mackenzie à la ligne principale.

Les premiers associés de l'entreprise, soit Algas et Soquip, contribueront pour chacun 5 millions de dollars dans les trois prochaines années. Ce capital initial servi-

ra à l'acquisition d'intérêts gazières selon les différentes méthodes d'acquisition de gaz naturel mentionnées précédemment; la somme de 5 millions versée par Soquip sera avancée par Sidbec et remboursée à cette dernière par un rabais sur le prix du gaz vendu à Sidbec par Soquip. L'association est structurée de façon à pouvoir intégrer d'autres partenaires au fur et à mesure de son développement. Des négociations sont déjà en cours pour augmenter le nombre de participants à «Entreprise d'initiatives gazières».

Une compagnie albertaine, l'Entreprise d'initiatives gazières Ltée, qui agira comme fiduciaire de l'association, est en cours de formation. M. R.J. Abercrombie a été nommé président et M. Bernard Cloutier, vice-président de cette compagnie. Le conseil d'administration formé de ces deux dirigeants et de M.M. R.L. Pierce et Jacques Plante, dirigera les affaires de la société.

Ces trois associations sont encore modestes, mais elles marquent une orientation

NOMINATION



Me Ronald Lapointe

Les avocats Kronstrom, Turmel, Desjardins & Villeneuve ont le plaisir d'annoncer que Me Ronald Lapointe fait maintenant partie de leur étude légale, dont les bureaux sont situés au 1085, Avenue de la Tour, Québec 4, et au 52, Côte du Passage, Lévis. (ANN.)

nouvelle de coopération entre l'Alberta, source actuelle de gaz naturel canadien, et le Québec, dont les besoins de gaz naturel sont de plus en plus aigus.

Les pétroles en hausse à Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a enregistré hier une hausse remarquable, la plus forte depuis trois semaines. Les pétroles de l'Ouest ont atteint leur plus haut niveau pour l'année après huit gains d'affilée.

L'indice des pétroles de l'Ouest s'est adjugé 3.46 points, à 189.47, plus haut niveau depuis le 26 juillet, gagnant presque 21 points en huit séances.

L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a clôturé à 185.90, en hausse de 1.08, tandis que les métaux de base ont avancé de .94, à 72.92 et les aurifères ont reculé de 1.19, à 382.50.

Le volume a atteint 2.06 millions d'actions d'une valeur de \$19.68 en hausse par rapport à 1.60 millions et \$15.31 millions jeudi.

Hausses dans tous les secteurs et peu d'animation, vendredi, à la Bourse de Montréal.

Le volume a atteint 618,500 actions comparativement à 750,000 jeudi.

Les banques ont avancé de 2.05, à 253.14, les papiers de 1.92, à 109.89, les industrielles de 1.57, à 196.34, l'indice composé de 1.34, à 189.88 et les services publics de 0.24, à 133.66.

Bonne hausse des cours, hier, à Wall Street où à l'issue d'une séance très active l'indice des industrielles a gagné près de dix points.

L'indice Dow Jones a grimpé de 9.63 points et a clôturé à 850.13.

NOMINATION



BRAND AUTOS INC.



annonce la nomination de M. Philippe Ed Damiens au poste de responsable des ventes. M. Damiens est bien connu de la clientèle qui apprécie la voiture allemande de haute qualité.

BRAND AUTOS INC.
465, Marconi, Ste-Foy
681-2368 - 681-5515
(ANN.)

Les frais de déménagement peuvent être déduits de l'impôt, à certaines conditions

Les frais de déménagement sont déductibles du revenu si un contribuable quitte sa résidence pour gagner un salaire dans un nouveau lieu de travail au Canada. La nouvelle résidence doit cependant se trouver au moins 25 milles plus près de son nouveau lieu de travail que ne l'était l'ancienne résidence. En d'autres termes, le déménagement doit rapprocher le contribuable d'au moins 25 milles de son nouveau lieu de travail ou d'affaires.

En vertu de la loi, les déductions se limitent aux montants raisonnables réellement payés pour le déménagement du contribuable, de sa famille et de ses meubles. Sont admissibles les frais de déplacement pour le transport de l'ancienne à la nouvelle résidence, ainsi que les repas et l'hébergement pendant le trajet.

Mentionnons que les frais de transport et d'entreposage des meubles occasionnés par le déménagement sont déductibles. Ces frais incluent le coût de l'emballage, du transport, de l'entreposage temporaire et des assurances.

Dans le cas d'un logement temporaire, le contribuable est autorisé à déduire ses frais de repas et de logement temporaire supportés près de son ancienne ou de sa nouvelle résidence, mais cela ne vaut que pendant une période maximale de 15 jours.

Autres frais admissibles

Il importe de rappeler que les frais de résiliation de bail en ce qui concerne l'ancienne résidence sont déductibles, à l'exclusion de tout loyer visant une période pendant laquelle le contribuable l'a occupé.

La loi permet aussi de déduire les frais de vente de l'ancienne résidence, y compris le coût de la publicité, les honoraires de notaire ou d'avocat ainsi que la commission payée à l'agent d'immobilier. Cependant, le contribuable doit retenir que le coût des travaux effectués pour rendre la propriété plus attrayante en vue de la vente, la pénalité applicable en cas d'acquiescement de l'hypothèque avant son échéan-

ce de même que toute perte subie lors de la vente de la propriété ne sont pas déductibles.

On ne peut déduire les frais de déménagement que du revenu touché au nouvel endroit. À titre d'exemple, un contribuable accepte un emploi à un nouvel endroit. Il déménage à 500 milles de son ancienne demeure, supportant ainsi des frais de \$1,000. Le total de ses gains professionnels pour l'année du déménagement se monte à \$6,000 dont \$800 seulement ont été gagnés au nouvel endroit. Il lui est permis de déduire \$800 de frais de déménagement du revenu qu'il a gagné dans l'année du déménagement; il doit reporter les \$400 restants et les déduire de son revenu de l'année suivante.



**marcel boutin
votre argent**

Evidemment, le contribuable ne peut déduire des frais de déménagement acquittés par son employeur, ou qui lui sont remboursés. La loi prévoit cependant que l'on peut déduire la fraction des frais admissibles qui dépasse les montants que l'employeur a acquittés ou qu'il lui a remboursés.

Pour éviter des complications, le contribuable doit conserver les reçus et autres pièces justificatives pour tous les frais admissibles, car il en aura besoin pour formuler sa réclamation. S'il utilise sa voiture, lors du déménagement, il doit conserver un relevé des dépenses d'essence et d'huile.

Les dépenses des banlieusards

Signalons en terminant que les dépenses de déplacement des banlieusards, c'est-à-dire celles qui

résultent du choix d'un contribuable de vivre dans un endroit et de travailler dans un autre ne sont pas des dépenses de déplacement au sens de la loi. Ces dépenses doivent être considérées comme des dépenses personnelles et de subsistance dont la déduction est prohibée aux termes de la loi concernant les frais de déménagement.

Cependant, les employés sont autorisés à effectuer une déduction générale concernant les dépenses afférentes à leur emploi. Sous réserve de rares exceptions, chaque salarié a, en effet, le droit de demander, jusqu'à concurrence de \$150 une déduction de 3 pour cent de son revenu tiré d'un emploi. À cette fin, le revenu tiré d'un emploi comprend les traitements, les salaires, les pourboires et gratifications, les prestations imposables excluant l'assurance-chômage, les allocations pour la formation des adultes et le montant net des subventions de recherches.

La Cie Bellevue, en bonne voie de traverser sa crise de croissance

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Après avoir évité de justesse la faillite en janvier dernier, le manufacturier de maisons mobiles, roulottes et tentes-roulottes Bellevue Inc., de Thetford Mines, est en bonne voie de traverser sa crise de croissance, et les chances sont bonnes qu'il poursuive

ses activités de façon permanente.

On sait que la Société de développement industriel (SDI) a relancé cette industrie, à la mi-mars dernier, en garantissant aux deux créanciers privilégiés, la Banque provinciale du Canada et la Banque d'expansion industrielle, le remboursement, jusqu'à concurrence de \$2.5 millions, du déficit d'exploita-

tation jusqu'au 31 août.

Actuellement, l'entreprise fournit du travail à 450 employés. L'usine fonctionne à fond de train pour construire 300 maisons mobiles, 4,500 tentes-roulottes et 1,000 roulottes, avant la fin d'août. Une centaine d'autres employés seront rappelés au travail dès que la chaîne de montage des maisons mobiles sera prête, soit d'ici une

dizaine de jours.

Par ailleurs, la fabrication des prototypes 1976 de roulottes et de tentes-roulottes est pratiquement terminée, ce qui dénote l'ambition des administrateurs d'assurer la survie de l'industrie au-delà de la date ultime du 31 août.

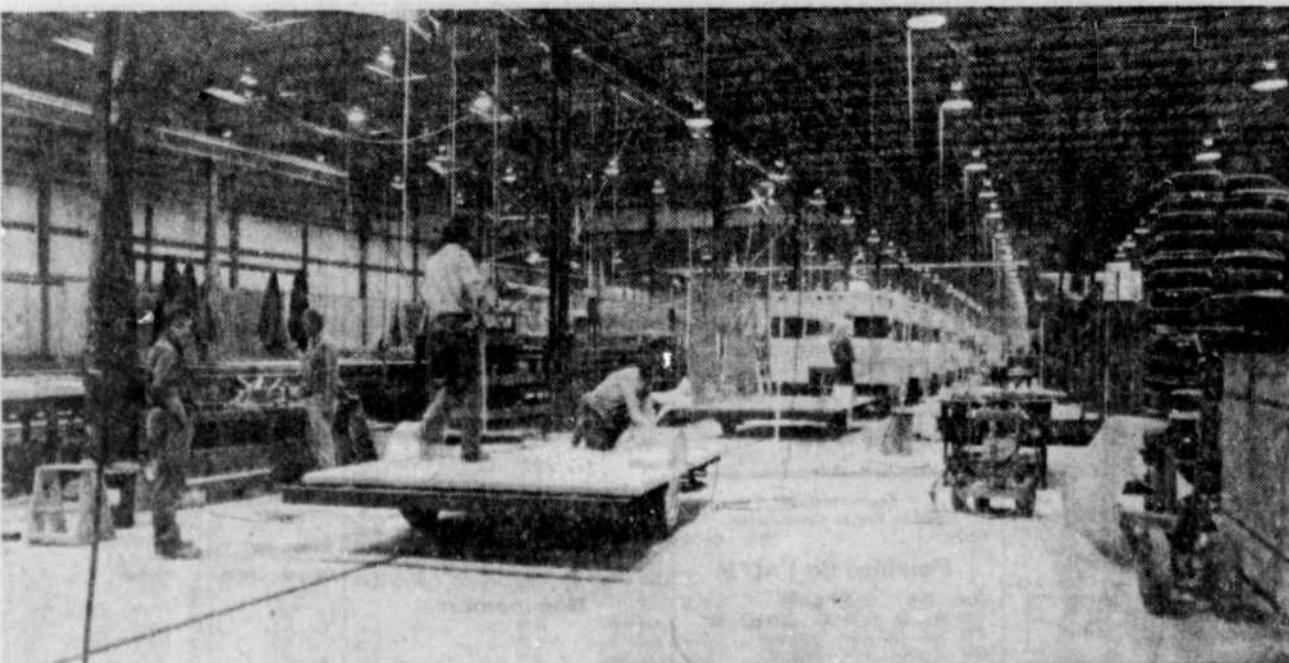
Actuellement, la gestion de l'entreprise est assumée par la firme Mercure, Béliveau &

Associés, au nom des deux créanciers garantis, la Banque provinciale du Canada, qui détient un lien de \$3.6 millions sur la marchandise et sur les comptes à recevoir, et la BEI, qui a des droits sur les immobilisations.

La firme Mercure et Béliveau a le mandat d'assurer le fonctionnement de l'industrie jusqu'au 31 août. Cependant, selon des informations que LE SOLEIL a obtenues de source autorisée, il semble presque certain, compte tenu du fait que le rapport sur la rentabilité de l'entreprise s'annonce favorable, que ce mandat sera prolongé jusqu'à ce que de nouveaux investisseurs soient intéressés à l'industrie.

L'intervention de la SDI, en mars dernier, avait incité la Banque provinciale du Canada à différer sa décision de liquider les biens de la compagnie pour récupérer son dû.

Le 28 janvier dernier, la compagnie Bellevue avait évité de justesse la faillite en offrant le remboursement en entier de \$3,059,000 de créances non garanties à raison de \$0.10 par dollar, le 31 août 1975, de \$0.30, un an plus tard, et d'autant à chacune des deux années subséquentes, le tout sans intérêt. Cette proposition concernait 351 créanciers.



Le manufacturier de roulottes Bellevue fournit actuellement du travail à 450 personnes. L'usine fonctionne à fond de train pour faire honneur à l'échéancier d'importantes commandes.

L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

... la réponse à votre désir de formation et de perfectionnement.

Près de 100 cours offerts

- Étudiez à votre propre rythme sous la supervision de professeurs compétents.
- Choisissez la date d'inscription qui vous convient le mieux.
- Choisissez le lieu, le moment, la durée et la progression de vos études.

Demandez le prospectus du Ministère: postez le coupon ci-dessous sans tarder.

**Renseignez-vous
enseignez-vous**

Service des cours par correspondance,
C.P. 1000, succursale C,
Montréal, Québec. H2L 4K6

Veuillez, sans engagement de ma part, me faire parvenir le prospectus complet des cours que vous offrez.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE GÉNÉRAL
DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

toronto

Volume des transactions: 2,070,000 actions. — Industries: 185.90 en hausse de 1.08

[illegible]

new york

Volume des transactions: 28,440,000 actions. — Dow Jones: 850.13 en hausse de 9.63

[illegible]

montréal

Volume des transactions: 593,656 actions. — Industries: 196.34 en hausse de 1.57

[illegible]

statistiques dividendes

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Imp. Oil	30170	330	29%	29%	+ 1/4
Can. Gas	27800	131 1/2	12 1/2	13 1/2	
Dofasco	20200	24 1/4	24	24	
Inco	15000	330	30	30	
IAC	10200	18 1/4	18 1/4	18 1/4	
CP Ltd	10045	41 1/2	15 1/4	15 1/4	
Quebec	10000	5 1/2	5 1/2	5 1/2	
Alcan	8250	22 3/4	23 1/4	23 1/4	+ 1/4
Aquiline	7900	21 1/4	21 1/4	21 1/4	+ 1/4
Mass. Fer	7720	17 1/4	17 1/4	17 1/4	+ 1/4

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Bellefleur	70500	81	73	73	-2
Lynx	24100	162	143	145	-15
White Star	13500	27	25	25	
Copper	11600	220	223	227	+6
Dynasty	10100	103	100	100	-1

Volume des transactions: 9932656 actions, comprenant 226,27% industrielles et 267,380 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal					
	65	13	7	85	8
	Ind.	S.P.	banq.	Tit.	Pop.
Vendredi	196.34	133.66	253.14	189.88	109.89
Jeu.	194.77	133.42	251.09	188.54	107.97
Sem. dern.	192.63	133.65	249.40	186.92	107.12
Mai dern.	186.49	133.14	250.89	183.07	104.94
Haut 1975	195.66	141.94	264.94	191.28	114.47
Bas 1975	159.17	131.53	207.14	157.14	96.88
Haut 1974	225.23	151.81	290.67	228.07	144.80
Bas 1974	149.12	111.05	195.88	148.34	92.46

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Can. Gas	49125	55 1/4	55 1/4	55 1/4	+ 1/4
Kaiser	29310	39 1/4	37 1/2	37 1/2	+ 1/4
Pac. Paper	26577	24 1/4	23 1/4	24 1/4	+ 1/4
Moore	26470	350	49	49 1/4	+ 1/4
Westglobe	25625	15 1/2	15	15	- 1/4

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Woodruff	107304	54	48	49	
Midconner	84957	33	25	26	-2
Can. Min.	28500	25 1/4	24 1/4	25 1/4	+ 1/4
Conwest	27700	290	290	290	-10
New Kelore	21500	30	26	26	-1

PETROLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Can. Export	33825	360	330	340	-20
Alto	32510	68 1/4	77 1/4	81 1/4	+ 1/4
Unit	27467	125	119	125	+10
Place	20000	35	32	32	-4
Total	19818	57 1/4	61 1/2	7	+ 1/4

Volume des transactions: 2,070,000 actions.

	151	11	29	19
	Ind.	Or	Mét.	Pét.
Jeu.	184.82	383.69	71.98	186.01
Sem. dern.	184.40	379.21	70.69	178.14
Mois dern.	182.10	378.33	72.81	159.05
1974	196.45	470.44	88.37	209.78
Haut 1975	189.77	459.95	75.15	187.72
Bas 1975	157.13	338.98	57.26	112.32
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	150.11	284.96	54.99	107.25
Rapport P-B	8.28	15.28	7.24	10.64

Cours moyens à New York

Ind.	C.F.	S.P.	Vol.	à bas	étrang. rend.
Jeu.	428.7	152.8	92.8	271.4	
Sem. dern.	432.7	154.9	90.0	272.4	
Mai dern.	399.7	146.7	90.0	256.5	
1974	427.2	142.1	93.5	266.3	
Haut 1975	435.3	155.7	96.5	274.1	
Bas 1975	315.9	124.6	84.7	216.8	
Haut 1974	458.7	177.7	110.0	300.8	
Bas 1974	291.8	111.1	67.7	192.6	

COURS MOYENS DE DOW JONES

Ouv. Haut Bas Form. Chang.

30 Ind.	845.04	856.77	839.41	850.13	+9.63
20 Tr.	170.80	173.18	169.70	171.91	+1.19
15 S.P.	76.69	78.44	76.24	77.90	+1.33
65 Tit.	256.44	260.32	254.77	258.33	+2.95

Volume des transactions: 28,440,000 actions.

	20	10	10	10	10
	C.f.	Ind.	S.p.	Vol.	à bas
				étrang.	rend.
Vendredi	47.1	74.0	84.2	99.4	74.5
Jeu.	47.3	73.9	84.0	99.5	74.0
Sem. dern.	47.3	74.0	83.9	99.7	74.3
Mai dern.	47.6	75.3	84.7	99.5	73.6
1974	50.9	76.2	83.1	98.9	74.5
Haut 1975	48.2	76.9	84.4	100.2	75.3
Bas 1975	46.1	71.8	81.9	99.5	69.4
Haut 1974	53.2	81.1	88.2	100.0	78.0
Bas 1974	47.1	66.8	78.3	97.2	65.9

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres

Titres	Ventes	Fer.	Chang.
Occident Pet	791800	16 1/4	+1 1/4
Mercury Inc	446500	33 1/4	+ 1/4
MGIC Inv	317000	16 1/4	+2 1/4
Conso Pow	306200	13 1/4	
Pan Am	242500		+ 1/4
Texaco Inc	208000	24 1/4	+ 1/4
Am Family	196000	9 1/4	+ 1/4
Levitz, Frit	194000	4 1/4	
Infatell	192800	24 1/4	+ 1/4
RCA	188900	17 1/4	- 1/2
Weight El	185700	17 1/4	+1 1/4
Chase North	176100	33 1/4	+ 1/4
CocaBil NY	169900	9 1/4	+ 1/4
Polaroid	166600	32 1/4	+ 1/2
Sony Corp	162900	11 1/4	

titres au comptoir

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas
Anel	1000	4	4
Bratford Cap	1000	100	95
Bras Dor	1000	70	70
Canalite	300	42	42
Cavalier	1847	230	225
East Amphi	1000	4	4
El Coca	2000	14	14
Huron E 71 x 4 pr	400	118 1/4	118 1/4
Mar T T 9 x 1 pr	1000	10 1/4	10
Mass Ferg pr	1200	25 1/4	25
Waco Ent	100	260	200
McVine Gr	20	30	80
Nemrod Wng	2000	15	14 1/2
N B Tel 91 x 4 pr	100	320 1/4	20 1/4
Nld T 93 x 4 pr	300	319 1/4	19 1/4
Polyar 8 R pr	424	52 1/4	22 1/4
Readyfords	4600	52	52
Ringold	20000	130	130
Russell	3000	42	42
St James Res	10000	2	2
Groupe P Rev	100	600	600
Scandia Wng	5000	7	7
Sperdy Wng	10000	10	10
Ying Dew	375	2	2
Bratford Cap rh	1047	3	3

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.5375
Allemagne (mark)	4420
Australie (dollar)	1.4000
Autriche (schilling)	0628
Belgique (franc convertible)	0300
Bermudes (dollar)	1.0350
Bresil (cruzire)	1326
Bulgarie (lev)	1.0254
Chine (yuan)	5810
Danemark (couronne)	1028
Espagne (peseta)	0187
Etats-Unis (dollar)	1.0290
France (franc)	2590
Hongrie (forint)	0213
Inde (roupie)	1310
Italie (lire)	0014675
Japon (yen)	003570
Mexique (peso)	0840
Norvège (couronne)	2115
Nouvelle-Zélande (dollar)	1.3825
Pays-Bas (florin)	4320
Pologne (zloty)	0513
Roumanie (leu)	228
Roy-Uni (livre sterling)	2.43
Suède (couronne)	2645

bles le 20 juin. Inscription le 1er juin.

Bridge and Tank Co. of Canada Ltd., privilégiées à \$2.90 séries 1954, 72.5 cents, payables le 1er juin. Inscription le 15 mai.

Camflo Mines Ltd., 20 cents,

semestriels, plus un paiement extra de 10 cents, payables le 27 juin. Inscription le 9 juin.

Canada Steamship Lines Ltd., privilégiées, 15.625 cents, semestriels, payables le 2 juillet. Inscription le 12 juin.

Canadian Industrial Oil and Gas Ltd., 12 cents, payables le 23 mai. Inscription le 13 mai; le dernier dividende de 15 cents a été payé le 18 octobre 1974.

Great Northern Gas Utilities Ltd., privilégiées à six pour cent séries A, 37.5 cents,

payables le 30 juin. Inscription le 16 juin.

Hawker Siddeley Canada Ltd., neuf cents, payables le 16 juillet. Inscription le 27 juin. Privilégiées à 53-4 pour cent, \$1.4375, payables le 2 juillet. Inscription le 20 juin.

International Telephone and Telegraph Corp., 38 cents, en numéraire américain, payables le 1er juillet. Inscription le 16 mai.

Minidustrial Corp. Ltd., 12.5 cents, payables le 30 juin. Inscription le 16 juin.

Amerada Hess Corp., 7.5

cents, en numéraire américain, payables le 30 juin. Inscription le 11 juin.

Canadian Industrial Gas and Oil Ltd., 12 cents, payables le 23 mai. Inscription le 13 mai.

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

La fleur de lys, c'est un peu chacun de nous.

Elle grandit, elle s'épanouit, elle s'affirme.

FAUT FÊTER ÇA.

Et pour mieux fêter ça, en cette année internationale des femmes:

LA QUÉBÉCOISE, notre loterie.

Participons à notre fête nationale.

Achetons nos billets de LA QUÉBÉCOISE

1er prix:

\$75,000

\$25,000

22 prix de \$10,000

192 prix de \$1,000

Les billets sont en vente dans les caisses populaires.

et en collaboration avec les associations féminines du Québec.

Un billet de LA QUÉBÉCOISE: une chance de gagner et une participation au succès de la fête nationale des Québécois, notre fête.

TIRAGE: 24 JUIN • \$1 LE BILLET

Nombre de billets limité

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP
COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

La grande semaine du Printemps se termine demain déjà

La grande semaine des Fêtes du Printemps, qui a commencé le 3 mai, se termine demain. Voici le calendrier des événements qui ont lieu aujourd'hui et demain dans la région de Québec et les zones limitrophes.

Aujourd'hui

Québec Haute-ville

Soirée "Fête des Mères", Loisirs Notre-Dame de Québec, 13, Couillard, 20h30. Responsable: Corporation des Loisirs Notre-Dame. Entrée: \$1.50.

Exposition d'arts plastiques, salle communautaire Eglise St-Marys, 19h30 à 22h. Atelier S.L.P.Q.

Théâtre "Maria Portelance", Collège Mérici 20h. Troupe de théâtre Mérici.

Théâtre "L'Injustice" et "Benhur", Patro St-Vincent, 800, côte d'Abraham, 19h30, Patro St-Vincent, atelier S.L.P.Q.

Théâtre, église St-Marys, début soirée (à préciser) atelier S.L.P.Q.

Expo photo amateur, Loisirs Notre-Dame de Québec, 13 Couillard, 19h à 22h. Responsable: Corporation des Loisirs

(Duburger, Les Saules, Neufchâtel,

Charlesbourg-ouest

Expo-peinture, Ancienne hôtel de ville de Duburger, 67, boul. Central nord, Duburger, atelier S.L.P.Q. de 10h à 22h.

Exposition art: plastiques, bricolage, sous-sol de l'église St-André, Neufchâtel, ateliers S.L.P.Q. et Loisirs Neufchâtel, St-André.

10 mai: 14h à 17h.

11 mai: 19h à 21h.

Exposition multidisciplinaire: arts, photo, sculpture, peinture, salon étudiant, polyvalente Duburger Les Saules (C.S.R. Chauveau) à 20h.

Harmonie C.S.R. Chauveau et son stage Band, auditorium de la Polyvalente Neufchâtel à 20h.

Limoilou

(Ouverture à 17h30) Kermesse Gastronomique l'Internationale, Pavillon des Congrès, parc de l'exposition, Québec, entrée: \$1.00 pour adulte et \$0.50 pour enfant, organisé par la Fraternité canadienne de Québec inc.

Exposition d'artisanat et bricolage, salle St-Albert Legend, 3065, 2ème avenue, face à la rue Desfrères, par l'A.F.E.A.S. de Limoilou.

Québec Centre-ville

(13h30) Spectacle des "Perce Neige", exposition d'arts plastiques, folklore, expression corporelle, salle paroissiale St-Joseph, par les Loisirs St-Joseph de Québec inc.

(13h30 à 16h30) Théâtre "Florence" de Marcel Dubé, Salle paroissiale de St-Joseph, par les Loisirs St-Joseph de Québec inc.

((10h à 12h) Kiosques d'exposition: peinture, philatélie, arts plastiques, artisanat, photographie...

(13h30 à 16h30) Kiosques de Jeux: Kermesse, pêche, roue de fortune... Spectacles (expression corporelle...)

(19h) Soirée des Fêtes du Printemps (spectacles, chanteur invité...) Ecole Jacques-Cartier par les Loisirs de Jacques-Cartier.

Zone Jean-Talon

(13h à 24h) Fête Champêtre, terrain des loisirs de Stoneham, responsable: Comité des loisirs de Stoneham, M. Paul Beauchemin.

Zone Chaudière

(20h30) Soirée en l'honneur de la Fête des mères, buffet, dégustation de vin et fromage, à l'école du Curé Beaudet, St-Ephrem, resp.: filles d'Isabelle, guichet ouvert.

(20h à 24h) Soirée canadienne à l'hôtel central St-Gédéon, resp.: l'O.T.J. St-Robert. Entrée: \$1.25 par personne. Guichet ouvert.

(8h à 20h) Célébrons avec joie les Fêtes du Printemps, série d'activités et de jeux typiques de nos anciens camps de bûcherons, tels concours de boxe au terrain de Mme Grégoire Busque, resp.: l'O.T.J. St-Robert. Entrée: \$1.00 par concurrent.

(9h à 17h) Exposition d'artisanat et d'art, au centre d'achats Carrefour St-Georges, route Kennedy, resp.: olard. Entrée libre.

Zone Chauveau

(13h à 22h) — Un Printemps à Voir, Ecole Marguerite d'Youville, 1473 Provencher, Cap-Rouge, resp.: Service des Loisirs de Cap-Rouge et Cercle des Fermières, René Lapierre.

(20h) — Exposition multidisciplinaire, arts, photographie, sculpture, peinture, salon étudiant, Polyvalente Duburger-Les Saules.

(14h à 16h & 19h à 21h) — Exposition artisanat,

(14h à 16h & 19h à 21h) — Exposition artisanat, ébénisterie, arts plastiques, sous-sol de l'Eglise de Sorelville, resp.: Education aux adultes, André Maltais.

(19h à 22h) — Exposition arts plastiques, Centre des Loisirs de Loretteville, PIL socio-culturel, 305 rue Racine, Loretteville.

(20h) — Soirée ballet-jazz, Polyvalente de Loretteville, resp.: PIL socio-culturel, 305 rue Racine, Loretteville, prix d'entrée: \$1.00.

(13h à 17h & 19h à 22h) — Exposition de travaux ménagers, sous-sol de l'Eglise St-Ambroise de Loretteville, resp.: Cercle des Fermières de Loretteville.

(20h) — Harmonie C.D.R. Chauveau et son Stage Band, auditorium, Polyvalente de Neufchâtel.

(20h15) — Spectacles folkloriques, La Folklorine, salle de l'Ecole Jacques Cartier, Ste-Catherine, resp.: Mme Candide Marceau. Prix d'entrée: \$1.00.

(14h à 16h30) — Visites, centre écologique scierie, instruments de la météo, scierie école de Duchesnay, regroupement à la salle de classement de la scierie, resp.: M. Gérard Marceau.

(13h à 16h & 19h30 à 22h) — Exposition de peinture, émaux, aquarelle, tapisserie, tricot, tissage, Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico, resp.: Service des Loisirs de Sillery, Mme Jeanine Angers.

(15h) — Théâtre de marionnettes (enfants) Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico, resp.: Mme Jeanine Angers.

(20h) — Spectacle chansonnier "Jean Rochette" (adolescents et adultes) Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico, resp.: Jeanine Angers. Prix d'entrée: \$1.50.

(14h à 16h & 19h à 22h) — Exposition de travaux manuels, local des amis de l'Age d'Or, Boul. Pie XI, Val St-Michel, resp.: Les amis de l'Age d'Or, Mme Thérèse Lessard.

(20h) — Danse, Fête des Mères, Ecole Jules Emond, 1065 rue de la Montagne, resp.: Service d'Orientation des Foyers de Belair, M. Bernard Maurais.

(20h30 à 2h) — Soirée de fin de saison, Old Timer Labatt, les sportifs de Vanier Gymnase, 380 Beauchage, resp.: M. Alvin Baker.

Zone Sainte-Foy

(14h à 21h) Exposition de céramique à l'Atelier de Céramique Julien, 909, boul. Pie XII, Ste-Foy, par l'Atelier de Céramique Julien Inc., 653-4959.

Exposition des travaux exécutés aux cours et ateliers de

la division des arts, bibliothèque municipale, route de l'Eglise, selon l'horaire de la bibliothèque, par le Service des loisirs de Ste-Foy, 657-4252.

(19h30) Honneur et mérite hockey (bantam et midget), salle communautaire de l'Armée 1039, rue Wolfe, Ste-Foy, par Les Loisirs de St-Denis (Comité du hockey), 658-3018.

(18h à 21h) Le printemps, exposition des jeunes de la paroisse St-Jean-Baptiste de Lasalle à l'école Nérée Tremblay (sous-sol), 2590, Biencourt à Ste-Foy, Loisirs St-Jean-Baptiste de Lasalle, 656-0146.

(20h) Chorégraphie et expression corporelle au gymnase de l'école St-Mathieu, Loisirs St-Mathieu, 653-5717.

1er Exposition de sculpture à l'école cycle 1524, route de l'Eglise, St-Louis de France après-midi: 13h à 17h; soir: 19h à 22h, par le Comité d'organisation des Fêtes du printemps de St-Louis de France, 651-7889.

(20h30) Boîte à chansons à l'école St-Louis de France, 2e cycle, 1550, route de l'Eglise, Ste-Foy, par le Comité d'organisation des Fêtes du printemps de St-Louis de France. Coût: \$0.99. 656-9187.

(19h) Exposition du livre

(travaux d'élèves), à l'école de la rue Boivin.

Distribution d'arbres par les membres du Club 4-H. (14h) Plantation d'une épinette bleue sur le terrain de l'église St-Thomas d'Aquin.

(19h) Banquet de clôture au Centre communautaire St-Thomas d'Aquin. Pièces montées. Buffet froid. (\$7.50 par personne).

Une fleur pour chaque maman ainsi que les fleurs sur la table sont offertes par le Club de l'Age cordial et Madame Prend Congé.

(21h) Danse pour tous (18 ans) au centre communautaire St-Thomas d'Aquin.

Exposition de peinture par la Chambre de commerce de l'Ancienne-Lorette, au chalet des loisirs de l'Ancienne-Lorette, de 19h30, à 21h, 14h à 16h, samedi et dimanche, information: Mme Micheline Laberge, 872-2759.

Exposition des travaux de peinture et de céramique des élèves de Madeleine Tremblay, salle école Champigny, 1873, boul. Hamel, Ste-Foy, de 14h à 16h30 et 19h30 à 22h.

(21h à 1h a.m.) Soirée bavaroise, amphiglace Ancienne-Lorette, orchestre invité: "Les Bavarrois". Information: Herman Huot, 872-9628. Coût: \$1 le couple.

Zone Louis-Frédéric

Exposition Atelier 65. Galerie Artémise (sous-sol de la Caisse Populaire) 39, Guenet, Lévis de 9h00 à 15h00, entrée libre. Responsable: Marie-Lucie Gosselin.

Campagne d'embellissement, Cité de Lévis. Responsable: Vincent Duchesne.

C.V.P.O.P. (T.V. communautaire) réalise une émission sur les activités des Fêtes du Printemps dans la zone. Responsable: Simone Bégin.

Midi-Minuit. Une journée de sensibilisation sur l'année de la femme. De 12h00 à 17h00, 7 ateliers sur divers sujets de la situation de la femme au foyer, au travail, ses droits, etc., avec des personnes ressources dans chacun des ateliers. En soirée: pièce de théâtre: "FAMILIÈREMENT" par les étudiantes du Cégep de Thetford-Mines. Responsable: Mme Lorraine Marceau. Les frais à débours se limiteront au prix du souper.

Zone Orléans

Cérémonial 1975 — Manège de Beauport, rue du Manège — Corps de Cadets 376 invités seulement.

Exposition de photos — Chalet de la Patinoire de Château-Richer, de 13h à

16h30 et de 19h30 à 22h — resp. L'Oeuvre des Loisirs de Château-Richer.

Salon de Mai — exposition artisanale — Aréna de Giffard, 2800 St-David, de 14h à 16h et de 19h à 13h — resp. Le Service des Loisirs.

Exposition artisanale — Salle de l'Hôtel-de-Ville — Ste-Thérèse-de-Lisieux, de 14h à 17h et de 19h à 21h — resp. AFEAS.

Fête des Mères et des Pères — Messe spéciale à 19h15 — suivie au sous-sol de l'église de Villeneuve d'un vin, buffet froid — musique — danse — resp. Club Social et Récréatif de Villeneuve.

Kiosque d'Art Culinaire — Salle des Loisirs de Ste-Famille, I.O. de 12h à 20h — resp. Envoyons d'avant nos gens.

Exposition artisanale à l'ancienne école à côté de l'église St-Jean, I.O., de 14h à 22h — resp. Cercle des Fermières.

Soirée Canadienne — Couvent de St-Jean, I.O. à 10h30 — resp. Envoyons d'avant nos gens — \$1.00-pers.

Boîte à chansons au restaurant l'Ancêtre, St-Pierre, I.O. — spectacle continu — resp. Envoyons d'avant nos gens.

Artisanat — Eglise St-Pierre, I.O. — resp. AFEAS.

Exposition artisanale à l'ancienne école à côté de l'église St-Jean, I.O., de 14h à 22h — resp. Cercle des Fermières.

Soirée Canadienne — Couvent de St-Jean, I.O. à 10h30 — resp. Envoyons d'avant nos gens — \$1.00-pers.

Boîte à chansons au restaurant l'Ancêtre, St-Pierre, I.O. — spectacle continu — resp. Envoyons d'avant nos gens.

Artisanat — Eglise St-Pierre, I.O. — resp. AFEAS.

Ateliers: couture, tricot, céramique, bricolage artistique, peinture, tissage, à 14h30 et 19h30 — Polyvalente Ulric Huot, 2265 Larue, Courville.

Kiosques et ateliers d'initiation à la technique — système métrique — Kiosque Haiti — Polyvalente Ulric Huot, 2265 Larue, Courville.

Discothèque en soirée — Polyvalente Mont Ste-Anne, 10975 Boul. Ste-Anne, Beauport — resp. Henri Cloutier.

À MONTRÉAL le meilleur hôtel au meilleur prix

Simple et de bon goût, l'hôtel Sheraton-Mont-Royal a tout pour vous plaire. Vous apprécierez sa cuisine recherchée. Le tarif des chambres est raisonnable. C'est l'endroit idéal pour offrir un banquet ou tenir une réunion. Pour réserver, téléphonez sans frais à Zenith 1-1035.



Hôtel Sheraton-Mt. Royal

LES AUBERGES & MOTOR INNS SHERATON
1455 RUE PEELE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1T5

LE SAMEDI
2 Succursales à votre service
Pour la saison estivale (du 15 mai au 15 août)
PLACE FLEUR DE LYS
(Québec)
SEARS LAURIER
(Ste-Foy)
ROBERT LAFORCE
opticien d'ordonnances



Pour l'été
Les coiffures sont bouclées et les coupes très précises. La permanente est réalisée sur certaines parties de la tête, afin de créer les volumes nécessaires, et laisse droit les autres parties. Mais il y a aussi plusieurs variantes qu'on peut adapter à des cheveux mi-longs ou même très longs, par exemple, boucler seulement l'extrémité des cheveux. C'est ce qu'on appelle des "permanentes sur mesure". Pour l'entretien, on fait un shampoing et on s'associe au soleil.

Bonnes Vacances!
Permanente sur mesure à l'infra-rouge à compter de \$20

Confiez votre tête à des artistes
Composez 529-0349 Place Québec — 833-1646 Lévis

Jacques Despars
4 PLACE QUEBEC — GALERIES CHAGNON
Québec - Lévis - Montréal - Ottawa - Shawinigan - Trois-Rivières

Ce gazon résistera à la multitude de jeunes qui entreront se désaltérer cet été, aux bicyclettes et tricycles, aux porteurs de journaux ainsi qu'au facteur qui ne peut reconnaître un sentier piéton.

FRONT LAWN
graine à gazon




LION

La graine à gazon Front Lawn de Lion vous donne une belle pelouse résistante, car seul Lion contient Fylking, un type vraiment spécial de pâturin des prés Kentucky dans son mélange. Le mélange Front Lawn sait encaisser mais donne chaque fois une pelouse verte et dense comme celle des livres.

La graine à gazon Front Lawn de Lion est en vente chez les meilleurs détaillants de fournitures de jardin.

Aussi disponibles: Lion Prestige, Lion Backyard, Lion Shaded Areas.

GRAINE À GAZON LION
Pousse garantie.

* MARQUE DÉPOSÉE

SERVICE D'ENTREPOSAGE FOURRURES-DRAPS

NET-TO

Votre nettoyeur professionnel

Rendez-vous à l'un ou l'autre des Net-Top tout près de chez vous. **683-4995**

Sanstone
Montreal - Vancouver - Toronto

Hâtez-vous de profiter des deux derniers jours de fête

Demain

Québec haute-ville

Rallye pédestre "Visite Vieux Québec", départ des Loisirs Notre-Dame de Québec entre 13h00 et 14h00. Responsable: Corporation des Loisirs.

Rallye familial. Départ des Loisirs Montcalm, 175 Grande-Allée ouest, heure à préciser. Responsable: Corporation des Loisirs.

Exposition d'arts plastiques, salle communautaire Eglise St-Marys, 19h30 à 22h00, atelier S.L.P.Q.

Duburger, Les Saules, Neufchâtel, Charlesbourg-Ouest

Expo-peinture, Ancienne Hôtel de Ville de Duburger, 67 boul. Central Nord, Duburger, atelier S.L.P.Q. de 10h00 à 22h00.

Exposition arts plastiques, bricolage, sous-sol de l'église St-André, Neufchâtel, ateliers S.L.P.Q. et Loisirs Neufchâtel, St-André, 10 mai: 14h00 à 17h00, 11 mai: 19h00 à 21h00.

Exposition multidisciplinaire: arts, photo, sculpture, peinture, salon des étudiants, polyvalente Duburger Les Saules (C.S.R. Chauveau) à 20h00.

Variétés (OTN) folklore, chants, troupe de théâtre à l'auditorium, Polyvalente Neufchâtel à 20h00.

Limoilou

Exposition d'artisanat et bricolage, salle St-Albert LeGrand, 3055, 21ème avenue face à la rue Desfrères, par l'A.F.E.A.S. de Limoilou.

Québec centre-ville

(20h00) Soirée de fermeture des Fêtes du Printemps, salle paroissiale St-Malo, par le Comité des Loisirs du Centre-Ville (Invitations spéciales).

(13h30) Exposition de travaux d'arts plastiques, salle paroissiale St-Malo par le Comité des Loisirs de St-Malo.

(14h30 à 16h00) Théâtre-création collective, salle paroissiale St-Malo par le Comité des Loisirs de St-Malo.

Zone Jean-Talon

(20h30) Théâtre: "Le Petit Prince", polyvalente de Charlesbourg, auditorium, resp.: Linda Grassi, prix d'entrée: \$1.00 adulte, \$0.75 enfant.

(20h00 à 22h30) Auditorium, polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides, prix d'entrée: \$0.50 étudiant et \$1.00 autre. Resp.: Vie étudiante.

Expression corporelle: Lucille Beaudry, resp.

Sketches comiques: Michel Artrau, resp.

Chansonnier: Gilles Lapierre, resp.

Ballet-jazz: Jacky Tremblay, resp.

(10h00 à 18h00) Visite guidée au Jardin zoologique

à Orsainville. Resp.: Dr André Brassard. Gratuit.

Zone Chauveau

(14h à 16h & 19h à 21h) — Exposition de peinture (salle des loisirs, La Hutte) rue des Loisirs à l'Ancienne-Lorette. Responsable: Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette, Micheline Laberge

(20h) — Harmonie C.S.R. Chauveau et son Stage Band, Polyvalente Ancienne-Lorette, auditorium

(13h à 17h & 19h à 22h) — Exposition de travaux ménagers et sujets éducatifs, sous-sol de la sacristie de l'Eglise de l'Ancienne-Lorette, resp.: Mme Jacqueline Perreault, A.F.E.A.S.

(20h) — Tournais parent et élèves, tournois de cartes, dames, échecs, badminton, Polyvalente Ancienne-Lorette.

(13h à 22h) — Un printemps à voir, Ecole Marguerite d'Youville, 1473 Provencher, Cap-Rouge, resp.: Service des Loisirs et Cercle des Fermières, René Lapierre

(20h) — Exposition multidisciplinaire, arts, photographie, sculpture, peinture, salon étudiant, Polyvalente Duburger-Les-Saules.

(14h à 16h & 19h à 21h) — Exposition artisanat et ébénisterie, arts plastiques, sous-sol de l'Eglise St-Ambroise de Loretteville, resp.: Education aux adultes, M. André Maltais.

(13h à 17h & 19h à 22h) — Exposition de travaux ménagers, sous-sol de l'Eglise St-Ambroise de Loretteville, resp.: Cercle des Fermières de Loretteville

(20h) — Variétés, OTN, Folklore, chant, troupe de théâtre à l'auditorium de la Polyvalente de Neufchâtel

(20h15) — Spectacles folkloriques: "La Folktrine" salle de l'école Jacques Cartier Ste-Catherine, resp.: Mme Candide Marceau prix d'entrée: \$1.00

13h à 16h & 19h 30 à 22h) — Exposition émaux, peinture,

aquarelle, tapisserie, tricot, tissage, Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico, resp.: Service des Loisirs de Sillery, Mme Jeanine Angers.

(15h) — Théâtre de marionnettes (enfants) Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico Sillery, resp.: Mme Jeanine Angers.

(20h) — Spectacle chansonnier, "Jean Rochette" adolescents et adultes, Centre culturel de Sillery, 2040 rue Persico, resp.: Service des Loisirs de Sillery, Mme Jeanine Angers.

(14h à 16h & 19h à 22h) — Exposition de travaux manuels, local des maïs de l'Age d'Or, boul. Pie XI, Val St-Michel resp.: Mme Thérèse Lessard.

(13h à 14h) — Démonstration de ballet artistique, Centre culturel, 420 Beaucage, Vanier, resp.: Mme Labrecque

(20h à 22h 30) — Spectacles socio-culturels variété Vanier, gymnase, 380 Beaucage, Vanier, resp.: Mme Yvette Cloutier

(13h30 à 16h) — Cinéma des jeunes: "Les 4 Charlots mousquetaires", gymnase, 380 Beaucage, Vanier, resp.: M. Jacques Auger, Prix d'entrée: \$0.35.

Zone Sainte-Foy

(14h à 17h) Exposition de céramique à l'Atelier de Céramique Julien, 909, boul. Pie XII, Ste-Foy, par l'Atelier de Céramique Julien Inc., 653-4959.

Exposition des travaux exécutés aux cours et ateliers de la division des arts, Bibliothèque municipale de Ste-Foy, Rte de l'Eglise, selon l'horaire de la bibliothèque par le Service des loisirs de Ste-Foy, 657-4252.

(20h30) Concert Les Ménestrels de Québec et le groupe instrumental de l'université Laval, école Les Compagnons de Cartier, 3643, rue des Compagnons, Service des loisirs de Ste-Foy et le Service socio-culturel de l'université Laval, Guy Simard, 643-9360, 681-5889.

Pièce de théâtre: Ann of Green Bables par les élèves de l'école élémentaire de St-Vincent, 1000, rue Joli-Bois, Ste-Foy, le 11 mai, à 14h. Coût: \$1. 657-3102.

Exposition de sculpture à l'école Le Cycle, 1524, Route de l'Eglise, St-Louis de France, après-midi: 13h à 17h, soir: 19h à 22h. N.E.: Dimanche après-midi: seulement par le Comité d'organisation des Fêtes du printemps de St-Louis de France, 651-7889.

(20h) Chorale (clôture: feu d'artifice) à l'école St-Louis de France, 2e cycle 1550, Route de l'Eglise, Ste-Foy, par le Comité d'organisation des Fêtes du printemps de St-Louis de France. Coût: \$0.99. 653-8929.

(11h30) Messe de clôture présidée par Monsieur l'abbé Roger Boisvert.

Messe de Haydn — Chorale "Les Rhapsodes" — Orchestre et orgue.

N.B.: A l'occasion des Fêtes, un album souvenir sera distribué à chaque foyer.

Zone Louis Fréchette

Exposition Atelier 65, Galerie Artémise (sous-sol de la Caisse Populaire) 39 Guenet, Lévis de 9 à 15h. Entrée libre. resp. Marie-Lucie Gosselin.

C.V.P.O.P. (T.V.) Communautaire, Réalise une émission sur les activités des Fêtes du Printemps dans la zone. Resp. Simon Bégin.

Concert annuel de la chorale "Les Messagers de la Chanson" à l'auditorium du Collège de Lévis, 9 Mgr Gosselin, Lévis à 20h30. Responsable: Mlle Andrée Jalbert.

Campagne d'embellissement, Cité Lévis, resp.: Vincent Duchesne.

Pièce de théâtre: "Quand les chats ne pènent qu'à ch'a les souris sourient", Centre Culturel de Lévis, 36 Avenue Plante, à 20h. L'entrée est libre. Présenté par le Patro de Lévis. Resp.: Mlle Danielle Fiset.

Exposition d'art et d'artisanat au Bocage des arts, Lac Vert, St-Damien de 9h à 22h reponsable: Jeanne Blais.

Zone Orléans

Danse-oton — Salle Fargy, rue Fargy, Beaufort — de 13 à 16hres — resp. Les Tourbillons — invitation à tous.

Théâtre de création collective — Salle Ecole St-Michel, rue Seigneuriale, Beaufort — à 20h — resp. Troupe "Les Chevalières" — \$0.50 pers.

Exposition de photos — Chalet de la Patinoire de Château-Richer à Boischatel, habitués: Tour de l'Île d'Orléans — resp. L'Œuvre des Loisirs de Château-Richer. N.B. Cette activité est reportée au 10 mai.

Salon de Mai — exposition artisanale — Aréna de Giffard, 2800 St-David de 14 à 16hres et de 19 à 21hres — resp. Le Service des Loisirs.

Exposition artisanale — Salle de l'Age d'Or — Ste-Brigitte-de-Laval de 13 à 19hres — resp. Cercle des Fermières.

Concert de l'Harmonie des Jeunes de Beaufort — Eglise Ste-Brigitte-de-Laval - 19h30 — resp. Comité des Loisirs — \$1.50-pers.

Exposition artisanale — Salle de l'Hôtel-de-Ville de Ste-Thérèse-de-Lisieux, de 14 à 17hres et de 19 à 21 hres — resp. AFEAS

Fête des Mères — Salle de l'Hôtel-de-Ville de Ste-Thérèse-de-Lisieux, à 20h — resp. AFEAS et Age d'Or.

Fête des Mères — St-Tite-des-Caps à 20h — resp. Un groupe d'adolescents et les Femmes Chrétiennes.

Kiosque d'art culinaire — Salle des Loisirs de Ste-Famille, I.O. — 12 à 20h — resp. Envoyons d'avant nos gens.

Exposition artisanale à l'ancienne école à côté de l'église St-Jean, I.O. de 14 à 22hres — resp. Cercle des Fermières.

Musique Canadienne — Château Bel-Air — Ste-Pétronille, I.O. — 14h — resp. Envoyons d'avant nos gens.

NOUVEL ASSOCIÉ



Me Louis-M. Lavoie

Me Guy Des Rivières, Me Serge Vermette et Me Claude Bérubé, de l'étude Des Rivières & Associés, sont heureux d'annoncer à leur distinguée clientèle que Me Louis-M. Lavoie s'est joint à leur étude. Admis au Barreau en 1974, Me LOUIS-M. Lavoie est né à La Malbaie dans le comté de Charlevoix. Il a fait ses études à Québec et détient une licence en droit de l'Université Laval. Il exerce sa profession d'avocat au 71, rue St-Pierre, à Québec. (ANN.)

Boîte à chansons au restaurant l'Ancêtre, St-Pierre, I.O. — spectacle continu — resp.

Envoyons d'avant nos gens. Artisanat — Eglise St-Pierre, I.O. — resp. AFEAS

DES NOUVEAUX COMPLETS DE NOCE

AU MARQUIS DE BRUMMELL

Bourgogne Vert
Jaune
Beige pâle
Beige médium
Brun
Bleu pâle
Bleu royal
Blanc
Plaid

COMPLETS DE VELOURS

COMPLETS de ville
BLAZERS

La qualité de nos VETEMENTS DE LOCATION défie toute compétition.

781, 3e Av., Limoilou, Coin 8e Rue

529-6897

STATIONNEMENT FACILE

Toute fête d'anniversaire mérite un joyeux succès. Comptez sur nous.

Organiser une fête d'anniversaire, et en faire un succès, c'est agréable et facile lorsqu'on fait confiance aux spécialistes du Québec Hilton.

25^e anniversaire de mariage

Tous les invités, et en particulier les époux fêtés, se souviendront longtemps de ces noces d'argent si joyeusement célébrées au Québec Hilton. Nous pouvons agencer à votre guise vingt-quatre salons et salles de banquet dans l'hôtel même. Les repas sont de vrais festins et le service soigné vous attirera bien des éloges. Nous faisons tout pour vous faciliter la tâche: la salle sera décorée suivant vos goûts, et le menu élaboré par nos conseillers avec votre collaboration et notre expérience. Si vous croyez au succès, mettez donc toutes les chances de réussir une vraie belle fête de votre côté: choisissez le Québec Hilton. Appelez le Service des banquets à 647-2411. Sans obligation de votre part. Nous aussi, nous avons hâte de célébrer avec vous!



Chaleureusement votre...

Québec Hilton
au cœur de la Place Québec



SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

LATEX D'INTÉRIEUR BLANC	SUPER LATEX D'EXTÉRIEUR BLANC	SEMI-LUSTRE D'INTÉRIEUR BLANC	ÉMAIL PORCELAINE SUPER BLANC
9.75	11.75	11.75	13.75

QUEBEC

49, Marie de l'Incarnation

681-6221

vosre dépositaire
TÔLE GAUFREE DE QUÉBEC INC.



NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

PLAZA LEO-T. JULIEN
Rte du Lac-Beaufort
N.D. Laur. 849-2817

Que serait devenue Québec sans le maire Lamontagne?

par Benoît ROUTHIER

Il serait peut-être bon de se rappeler ce qu'était Québec il y a 15 ou 20 ans, période où pour "certains de nos critiques", c'était alors le bon temps.

Cette phrase a marqué le début d'une longue énumération des malheurs qu'a connus Québec avant le maire Lamontagne et des bienfaits que l'élection de celui-ci a engendrés.

M. Gilles Lamontagne a fait lui-même cette histoire devant les membres du Club Rotary de Québec.

Avant Lamontagne

Avant lui, c'était le temps où la Colline parlementaire était menacée d'inanition et où on parlait même de déménager plusieurs ministères à Montréal.

"Le boulevard Saint-Cyrille se terminait à la rue Turnbull dans un cul-de-sac formé par un dédale de petites rues étroites autour d'un pâté de taudis et de vieilles bâtisses sans valeur

dont la conservation ne pouvait se justifier."

M. Lamontagne a ajouté deux phrases qui feront possiblement bondir d'étonnement quelques férus de l'ancienne Grande-Allée:

"Le long de la Grande-Allée, d'anciennes maisons d'un style victorien plus ou moins bâtarde s'élevaient dégradées au point de constituer des nids à feu que personne ne voulait plus habiter. D'ailleurs, cette situation existait encore aujourd'hui sur une partie de cette rue et il faudra beaucoup de volonté et d'efforts positifs pour conserver ce qui en reste."

"La rue Saint-Louis et une bonne partie du Québec intra muros étaient pollués par des affiches et enseignes criardes, surtout en anglais." Faute de stationnement, les automobiles encombraient les rues, déparaient les espaces verts et rongeaient les parcs tandis qu'autour de "l'hôtel de ville les jardins

étaient occupés par du stationnement en surface et le reste, la plupart du temps désert, se transformait en espaces boueux à la moindre pluie."

"A Saint-Roch, le centre d'affaires était à l'agonie, vidé de sa clientèle." Le stationnement était rare aussi et l'encombrement des rues chose courante. Les embouteillages étaient fréquents.

La rivière Saint-Charles a eu droit à une tirade pittoresque: "Tout près, la rivière Saint-Charles, franchie par des ponts étroits et vieillots, devenus dangereux charriait ses déchets nauséabonds que les marées refoulaient deux fois par jour pour bien parfumer l'atmosphère des quartiers domiciliaires voisins où les populations s'étiolaient dans des taudis, voisins de petites industries sources de pollution comme des cours de ferrailles, des compagnies de sable projetant leur poussière, etc. et dont profitaient allègrement des propriétaires étrangers à la ville".

C'était le "bon temps" pour "nos détracteurs conservateurs" cette période où "nos personnes âgées habitaient des foyers qui, à la moindre étincelle, auraient pu flamber comme des boîtes d'allumettes causant de nombreuses pertes de vie".

Les automobilistes profitaient d'un favoritisme éhonté "pour se foutre des règlements de circulation; l'eau de l'aqueduc était nourrissante; les touristes logeaient dans les motels des banlieues et, en raison de l'insuffisance de loisirs

organisés, les gamins en guenille qu'étaient dans les rues du Vieux Québec, ce qui, selon certains, faisait supposément pittoresque"

C'était le "bon temps" pour les critiques toujours, quand, par centaines, les travailleurs pouvaient, grâce au chômage, se prélasser à journée longue.

Et s'il faut en croire ces mêmes détracteurs, "tout cela a empiré", d'enchaîner M. Lamontagne. "On a défiguré notre ville: on a transformé Québec."

Avec Lamontagne

Transformé toutefois en dépolluant la rue Saint-Louis de ses annonces laides et en anglais; en restaurant de nombreuses vieilles et belles maisons; en aménageant de vastes garages souterrains; en aérant la Colline parlementaire; en redonnant ses droits à la verdure à l'hôtel de ville.

Des hôtels logent maintenant les touristes en plein centre-ville; les personnes âgées sont logées dans des édifices sécuritaires; la Saint-Charles a été assainie, ses rives seront aménagées.

Le quartier Saint-Roch reprend vie avec son mail "qui fait l'envie d'un grand nombre de villes". Ce quartier sera bientôt doté d'un

foyer pour personnes âgées, de la bibliothèque municipale,

pale, d'habitations subventionnées, etc.

"Oui Québec a changé, mais pour le mieux, et ce

n'est pas fini", de poursuivre le conférencier.

Travaux de réfection au pont Pierre-Laporte

Des travaux de réfection du paysage du pont Pierre-Laporte débuteront prochainement et pendant la durée de ces travaux, soit approximativement trois semaines, la circulation se fera à sens unique vers la rive sud.

En annonçant la mise en chantier prochaine des travaux, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a précisé que la circulation automobile en provenance de la rive sud du Saint-Laurent sera acheminée vers la rive nord par le pont de Québec. La circulation sera maintenue à sens unique sur ce pont pendant toute la durée des travaux.

Par contre, le trafic se dirigeant en sens inverse devra emprunter, successivement, l'une et l'autre des travées ouest et est du pont Pierre-Laporte, pour accéder à la rive sud du fleuve.

Les travaux proprement dits s'échelonnent sur une distance totale de 1,6 mille (2,6 km), comprenant le pavage d'une partie des voies d'approche, du côté sud du pont.

Pour éviter tout problème d'orientation aux automobilistes, le service de la signalisation a prévu l'implantation d'une signalisation temporaire qui guidera les usagers de la route.

Avant d'étendre l'asphalte sur le tablier du pont, il aura d'abord fallu enlever une partie du pavage existant et procéder, là où ce sera nécessaire, à la réparation de la membrane d'imperméabilisation (faite de fibre de verre), que l'on retrouve entre le

tablier de béton et le revêtement bitumeux.

Le béton bitumeux qui sera employé est fait d'un mélange spécial, pouvant résister à l'usage des pneus à crampons.

de trois-rivières à la basse côte nord...

GUY ROULEAU
Opticien d'ordonnances

Verres de contact
Lunettes
Lentilles

QUÉBEC

699 est/boul. Charest
Cote Du Pont - Québec
523-6958

Paquet Inc.
Centre Ville mail st-roch
524-5121 Poste 305

Trois-Rivières: Havre St-Pierre
Shefferville: Gagnonville

HAVRE ST-PIERRE

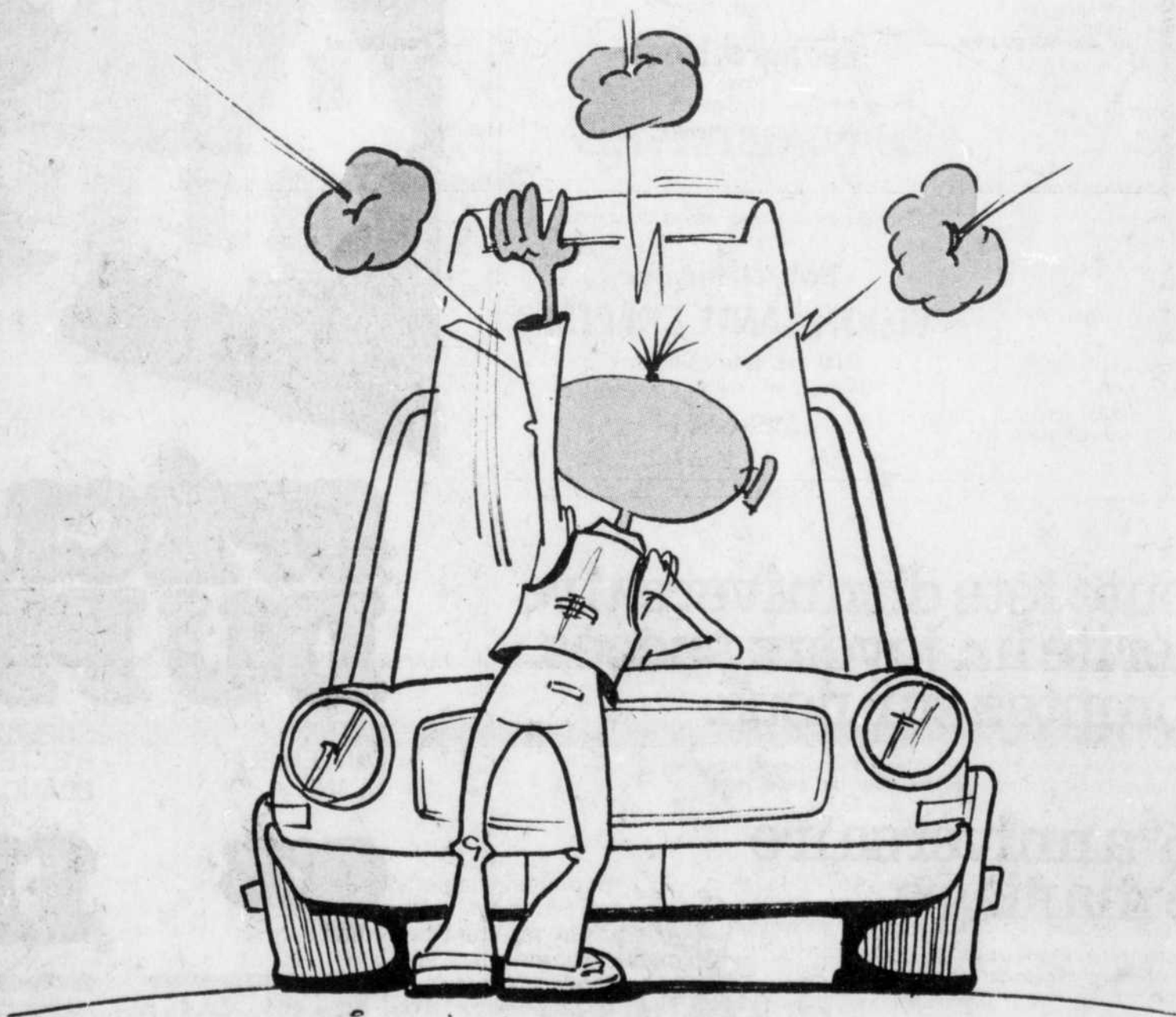
L'année dernière, les Fourrures Prémont ont nettoyé mon manteau de fourrure suivant leur procédé exclusif et cet hiver, j'ai été ravie de porter une fourrure ayant l'apparence de neuf!

LES FOURRURES PRÉMONT VOUS GARANTISSENT L'ENTREPOSAGE ADEQUAT DE VOS FOURRURES.

CONSERVATION - ENTREPOSAGE
Pour un service rapide, courtois et garanti, composez 524-3541

LES FOURRURES PRÉMONT INC.
125 est, St-Joseph 132, Notre-Dame-des-Âges Tél.: 524-3541
Ils offrent les meilleurs avantages pour l'entreposage de vos précieuses fourrures
SERVICE D'ENTREPOSAGE ET NETTOYAGE

SI VOUS ÊTES EN
"CLICHE"
VOYEZ F.T.Q.



* Fournier Très Qualifié

fournier
AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis,
837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - CORDOSA
GRAN FURY - FURY - VALIANT
DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE



La grève est écartée à la Coopérative du Bas-St-Laurent

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIKOUSKI — La menace d'une grève à la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent est maintenant écar-

tée, suite à une entente de principe survenue entre l'employeur et le syndicat.

C'est au cours d'une rencontre d'urgence tenue mercredi, que les représentants

des deux parties en sont venus à un accord de principe quant à la prolongation des conventions collectives et l'indexation des salaires.

Cette entente devra cependant être ratifiée par les

employés au cours d'une assemblée qui aura lieu demain.

On sait que les quelque 150 employés des usines laitières de Trois-Pistoles, Amqui, Ri-

mouski, de la meunerie et de la quincaillerie de Bic, du magasin de Mont-Joli et de la meunerie de Matane avaient déjà voté pour l'arrêt de travail. Ils avaient toutefois laissé à leurs dirigeants le

soin de déclencher la grève au moment opportun.

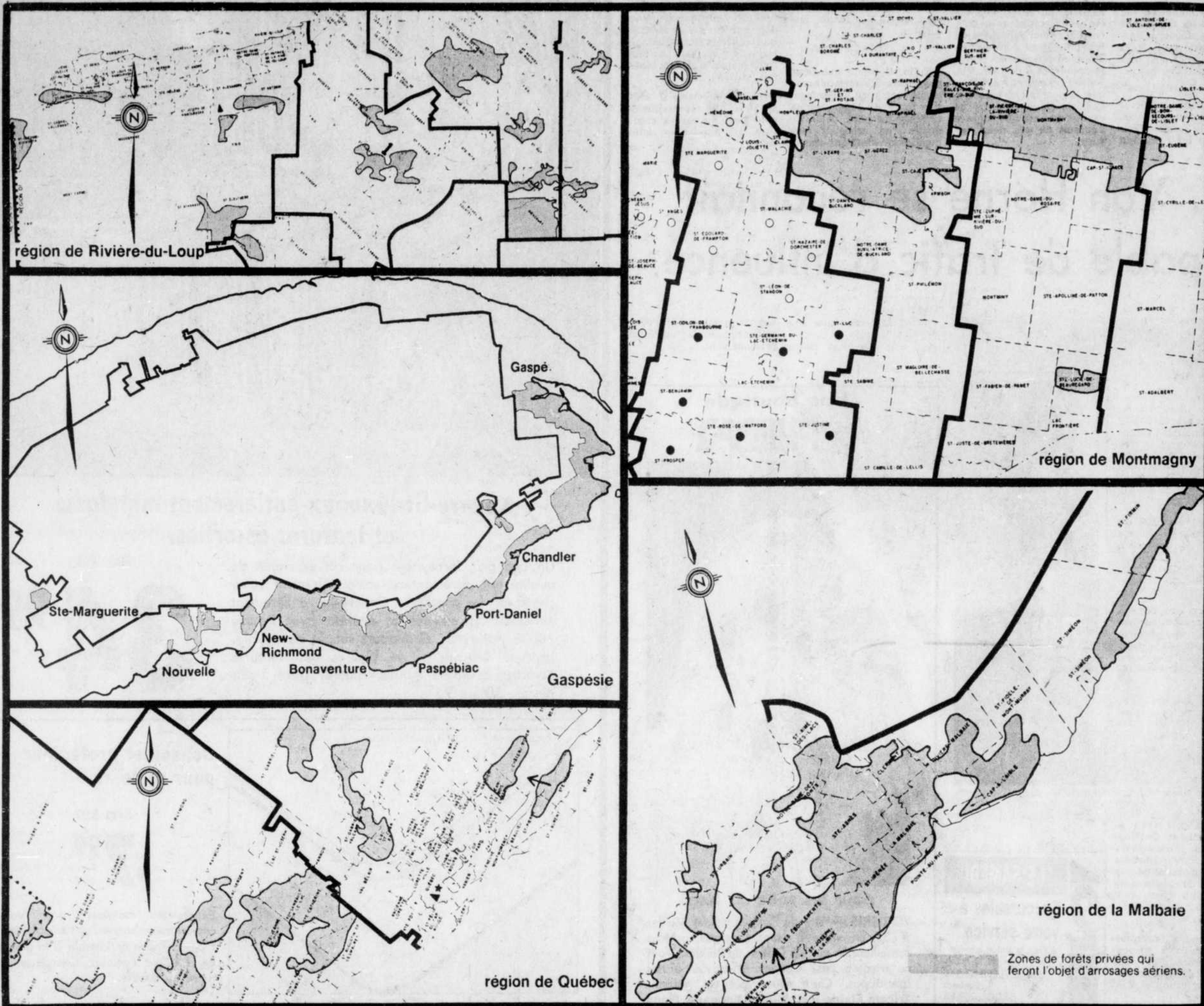
La direction de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent a accepté la demande du syndicat relativement à la prolongation jusqu'en jan-

vier 1976 des conventions collectives dont les dates d'échéance s'échelonnent entre la fin de septembre et le 31 décembre.

Les syndiqués jugent que le printemps est la période

propice pour des négociations compte tenu que les activités des usines et entreprises de la coopérative sont à leur point fort alors que l'automne est la saison morte.

AVIS IMPORTANT à tous les propriétaires de boisés!



Les forêts privées du Québec ne seront pas oubliées dans la vaste lutte que le ministère des Terres et Forêts poursuivra, cet été, pour une sixième année consécutive contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

En effet, à la demande des propriétaires de boisés privés, près d'un million d'acres de forêts privées des régions de Québec, du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie feront l'objet d'arrosages aériens. Cette lutte contre l'insecte se fera fin mai, début juin et ne coûtera rien aux propriétaires de petits boisés.

Au niveau de la province, le programme de répression de la tordeuse des bourgeons de l'épinette couvrira une superficie de 8,5 millions d'acres de forêts privées et publiques.

EN FORÊT PRIVÉE

En forêt privée, les blocs forestiers résineux qui seront arrosés sont situés en bordure des grandes forêts publiques et représentent 965.000 acres, soit 537.000 dans la région périphérique de Québec et 428.000 dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

Les secteurs qui feront l'objet de traitements ont été déterminés à partir de facteurs tels que l'intensité de l'infestation et l'importance des concentrations en sapins et épinettes.

LES INSECTICIDES

C'est à l'insecticide chimique que sera arrosée la majeure partie des territoires de forêts privées de l'Est du Québec. Seuls quelques boisés des comtés de Rivière-du-Loup et de Kamouraska seront traités à l'aide de la bactérie "Bacillus thuringiensis", un insecticide biologique.

Tout en étant efficaces contre les chenilles de la tordeuse, ces insecticides, appliqués en faible concentration, ne sont pas dommageables pour la faune et la flore, en raison de leur faible résistance à la dégradation.

1 Dans la région de Rivière-du-Loup, les arrosages aériens se feront dans des secteurs situés à l'intérieur d'un territoire formé par le St-Laurent et la frontière du Nouveau-Brunswick, entre La Pocatière et Bic.

2 En Gaspésie, les arrosages s'étendront sur la partie sud de la pointe de la Gaspésie et iront de Gaspé à Nouvelle, en passant par Chandler, Port-Daniel, Paspébiac, Bonaventure et New-Richmond, en plus de certaines forêts privées de Ste-Marguerite.

3 Dans la région de Québec, les arrosages aériens seront effectués dans différents secteurs, à l'intérieur d'un triangle dont les extrémités sont Montauban, près de St-Ubalde (Portneuf), St-Francis et le nord de Stoneham. Des arrosages se feront aussi sur les territoires de la Côte de Beaupré et de l'île d'Orléans.

4 Dans la région de la Malbaie, les arrosages aériens s'étendront le long du St-Laurent, de Petite-Rivière-St-François à l'embouchure du Saguenay.

5 Dans la région de Montmagny, les arrosages se feront à l'intérieur d'un territoire formé par les paroisses de St-Lazare, dans Bellechasse, St-Eugène, dans L'Islet, Armagh, dans Bellechasse, et Montmagny, en plus de certains boisés de Ste-Ursule-de-Beaufort.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Terres et Forêts

Samson ne demandera pas l'éviction de Fabien Roy

par Hélène ARCHAMBAULT

(PC) — M. Camil Samson n'a pas l'intention de proposer à l'exécutif créditiste l'éviction de Fabien Roy des rangs de sa formation politique, après le congrès à la chefferie prévu demain.

M. Roy maintient pour sa part sa décision de ne participer d'aucune façon à l'événement, mais s'abstient de jeter de l'huile sur le feu. Il observe un certain mutisme face aux agissements de son collègue de l'Assemblée nationale, même s'il a de sérieuses réserves sur l'organisation du congrès, noyauté par l'équipe de M. Samson.

Ce sont les points de vue exprimés par les deux seuls créditistes à siéger à l'Assemblée nationale alors qu'ils étaient interrogés hier sur leurs intentions respectives.

M. Roy entend conserver son siège à l'Assemblée nationale sous la bannière créditiste, parce qu'il soutient

qu'un siège d'indépendant lui ferait perdre ses privilèges actuels.

On se souviendra que le nombre actuel de militants créditistes n'est pas connu. M. Samson en conserve jalousement la liste. M. Roy déclare ignorer aussi le nombre de personnes membres du parti, même s'il a demandé l'information il y a un mois à son collègue.

Invité à formuler ses priorités après une élection présumée, M. Samson entend toutefois intensifier le recrutement et renforcer l'organisation créditiste.

Les deux adversaires de M. Samson, qui affirment avoir été ses organisateurs en 1973, ont pour leur part présenté leur programme d'avenir lors d'une conférence de presse le premier mai dernier. MM. Nelson Lessard et J.A. Lévesque étaient alors accompagnés de M. Samson qui ne cachait pas sa sympathie à l'endroit de ses deux "rivaux".

M. Roy refuse pour sa part d'être candidat "dans une organisation semblable". Il ignore d'ailleurs comment les délégués, qui seront au nombre de 552, ont été choisis.

Son refus est dicté par les scissions qui se multiplient au sein du Parti créditiste. Actuellement, on dénombre en effet trois tendances: "Il y a le parti présidentiel dirigé par M. Bellemare, le Parti réformateur de M. Boies et le Parti créditiste de M. Samson" déclare-t-il en répétant qu'une course à la chefferie demeure prématurée tant qu'il n'y aura pas regroupement des forces créditistes.

Enfin, il relate que deux présidents d'associations de comté ont reçu récemment une lettre de l'organisation centrale du parti, selon laquelle "on acceptait leur démission", alors que ceux-ci

n'avaient jamais exprimé un tel désir.

"Le premier m'avait invité à faire un discours dans son comté, tandis que l'autre est un de mes organisateurs" explique M. Roy.

Enfin, malgré cette opposition entre MM. Roy et Samson, il semble bien que le Parti créditiste ne sera pas témoin dans un proche avenir d'une nouvelle scission, qui serait conséquente des écarts entre les deux seuls créditistes élus par le peuple.

M. Roy poursuit cependant ses efforts vers l'unification des forces d'opposition en un seul parti politique. En attendant que ses désirs se réalisent, il demeure momentanément lié à un parti à l'intérieur duquel il se sent toutefois "divisé".

D'ailleurs, comme il le dit si bien, "je représente 50 pour cent du caucus créditiste à l'Assemblée nationale".

J.C. Van Horne se reconnaît coupable de trafic d'influence



M. J.C. Van Horne

FREDERICTON (PC) — L'ancien ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick, J.C. Van Horne, a admis sa culpabilité hier à l'accusation de trafic d'influence indue alors qu'il était membre de la législature provinciale.

La couronne a immédiatement réclamé une suspension des procédures dans deux autres chefs d'accusation de conspiration et d'influence indue.

M. Van Horne a été remis en liberté sur parole mais le président du tribunal lui a enjoint de se présenter en cour le 23 mai pour le prononcé de la sentence.

Les trois accusations de conspiration et le trafic d'influence avaient été portées mercredi, mais la cause avait été ajournée jusqu'à lundi prochain afin de permettre à deux médecins d'examiner l'ancien ministre provincial.

Toutefois, on annonça jeudi que M. Van Horne comparaitrait dès le lendemain.

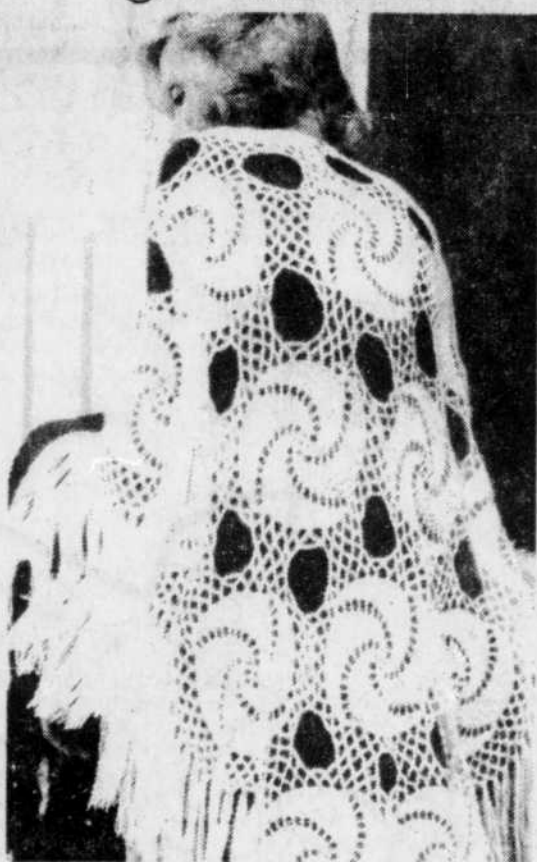
L'ajournement avait été accordé après que le médecin personnel de Van Horne eut allégué que son client devrait subir un examen cardiaque avant que le procès ne débute.

M. Van Horne avait été opéré pour le cœur en 1971, et le Dr Joseph Cyr prétendait que son patient pourrait être sujet à une crise cardiaque s'il était soumis à une trop forte tension.

Me Roger Savoie, qui représentait M. Van Horne en cour, hier, a annoncé que son client avait l'intention de se rendre à Québec en fin de semaine afin d'y subir des examens médicaux. Le juge Guy Richard a obtempéré à cette demande, à la condition que l'accusé restreigne ses déplacements au Québec et au Nouveau-Brunswick, puis a remis le prononcé de la sentence au 23 mai.

La peine maximum que sous le premier chef d'accusation est de cinq ans d'emprisonnement.

Une boutique PHILDA



pour les soirs de fête

VOLUBILIS — Tiré de l'album Phildar Mailles # 33 en vente à notre boutique... Nous conseillons la qualité Odéon de Phildar. Vous ne tricotez pas? Confiez le travail à nos spécialistes. Chez nous, tout est garanti. Tricots Elaine Inc., Village Normand, Place Laurier, Ste-Foy — 651-3870. Laine - Macramé - Travaux pour dames - Confection sur mesure. (ANN.)

camps de vacances

SEJOURS: du 29 juin au 23 juillet — du 27 juillet au 20 août

colonie n.d. du lac septiles

St-Raymond, Cité Portneuf, P.Q.

Pour garçons de 7 ans à 11 ans
Pour filles de 8 ans à 15 ans

ACTIVITÉS:

Natation, camping, tir à l'arc, sciences naturelles, hébertisme, brico-nature, canotage et voile

RENSEIGNEMENTS:

1369, Chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2N5 P.Q.
683-8477 656-1642

"Membres accrédités de l'Association des Camps du Québec"

camp école keno

Lac Long, Cité Portneuf, P.Q.

Pour garçons de 10 ans à 16 ans

ACTIVITÉS:

Natation, camping, tir à l'arc, sciences naturelles, hébertisme, brico-nature, expéditions canot-camping

RENSEIGNEMENTS:

2315, Chemin St-Louis, Sillery, P.Q.
651-4944 658-1449



Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis.

EPARGNEZ SAMEDI JUSQU'À 5H. P.M.
ET LUNDI DE 9H30 A.M. À 5H30 P.M.
COMPOSEZ 529-9292 OU ECRIVEZ C.P. 1277.

vente de mai LUNDI DERNIER JOUR

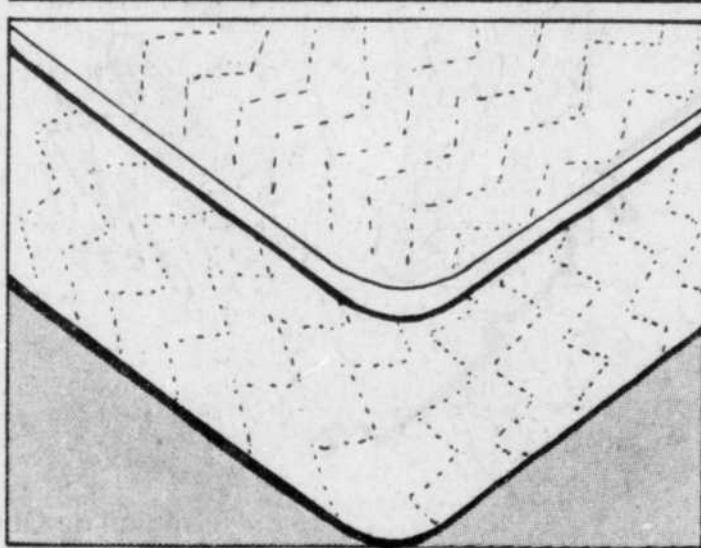


Couvre-lit luxueux entièrement matelassé et tentures assorties.

Un bas prix incroyable pour cet ensemble de qualité qui agrémentera somptueusement votre chambre à coucher. Couvre-lit entièrement matelassé en viscose et acétate avec bourre 100% polyester. Grandeurs simple ou double, imprimé 'Brussels' en or, bleu ou vert. Tentures assorties à envers mousse isolant. Têtes à plis pincés. 50" x 95".

Rég. 49.98

34⁹⁹



Coussinet protecteur pour matelas

Rég. 9.99

7⁹⁹

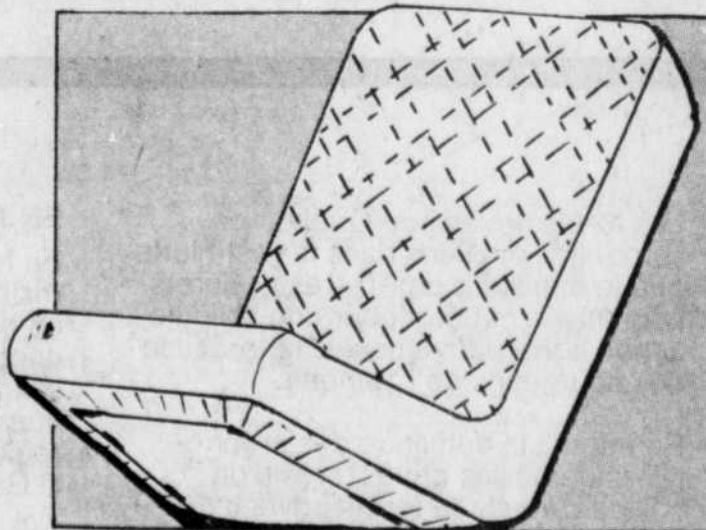
Entièrement matelassé pour votre confort avec bourre 100% polyester. Non-allergène et lavable à la machine. Modèle contour. Grandeurs jumeau ou double.

Couvre-matelas en nylon Dupont

Spécial

11⁹⁹

Tissu 100% nylon entièrement matelassé en bourre de polyester. Laver et sécher à la machine. Ne rétrécit pas. Modèle contour. Grandeurs jumeau ou double.



Housse de matelas à glissière

Special

8⁹⁹

Fait au Canada en 100% coton. Recouvre entièrement le matelas avec sa fermeture à glissière pour bien s'ajuster et s'enlever facilement. Grandeurs jumeau ou double.

Mail St-Roch, literie, rayon 100, 4e étage, Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée.